



# L'ITINÉRANCE CHEZ LES JEUNES DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DU CAP-BRETON

Plan de la communauté

**Canada**<sup>ca</sup>

Financé en partie par le gouvernement du Canada par le biais des Solutions novatrices à l'itinérance de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance.

Un projet de la Cape Breton Community Housing Association (CBCHA) en partenariat avec la Cape Breton Association of Youth Housing and Programs Initiative et le Affordable Housing and Homelessness Working Group

Rédigé par Brenda Moore, Coordonnatrice du plan de lutte contre l'itinérance pour les jeunes (Youth Homelessness Plan Coordinator), CBCHA

Sydney, Nouvelle-Écosse

Décembre 2018

Traduction : Charlotte Dionne



## Remerciements

**Merci aux jeunes des communautés environnantes qui ont exprimé leur opinion sur la lutte contre l'itinérance chez les jeunes dans la municipalité régionale du Cap-Breton. Votre expertise nous a aidés à établir les assises de ce plan. Le Cap-Breton a besoin de vous et de vos pairs; vous êtes un atout pour le Cap-Breton.**

Merci aux prestataires de services qui ont participé aux consultations à ce sujet, et aux organismes qui ont aidé à mener ce projet pendant une année entière.

Organismes principaux:

- Cape Breton Community Housing Association
- Pathways to Employment
- Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse – Santé publique – Zone de l'Est

Groupes de travail:

- Affordable Housing and Homelessness Working Group
- Cape Breton Association of Youth Housing and Programs Initiative
- First Nations Homelessness Working Group

Merci à la Cape Breton University qui a fourni un lieu de travail par le biais de son Building Resilience: Community Engaged Research Lab.

Ce projet fait partie d'un effort national pour prévenir et mettre fin à l'itinérance chez les jeunes.

Le processus de développement a été facilité par des consultations avec Vers un chez-soi Canada et l'Observatoire canadien sur l'itinérance, ainsi que par les années de recherche sur l'itinérance chez les jeunes menées par des chercheurs de partout au pays.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

## Table des matières

Sommaire exécutif.....	5
Contexte: l'itinérance chez les jeunes .....	8
L'élaboration du plan pour les jeunes.....	18
Les stratégies du plan pour les jeunes .....	23
La mise en œuvre et le suivi du plan.....	41
Sources citées.....	42
Annexes .....	48

## Figures et tableaux

Figure 1. Les priorités stratégiques du plan de lutte contre l'itinérance chez les jeunes .	7
Annexe 1. Les retombées du programme de logement pour les jeunes de la Cape Breton Community Housing Association .....	48
Annexe 2. Plan stratégique de lutte contre l'itinérance chez les jeunes dans la municipalité régionale du Cap-Breton (CBRM) .....	51

## Sommaire exécutif

L'itinérance chez les jeunes est devenue un problème urgent dans la municipalité régionale du Cap-Breton (CBRM). On a mesuré le taux d'itinérance locale dans la région en 2016 et de nouveau en 2018. La Cape Breton Community Housing Association (CBCHA) a effectué un « Dénombrement ponctuel » de 1-jour (1-day Point in Time Count) et la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse – Santé publique – Zone de l'Est a procédé à un compte « Basé sur les services » de 1-mois (1-month Service Based Count). 19% des personnes sans abri au CBRM ont moins de 25 ans (CBRM Point in Time Count and Registry Week Report, 2018), ce qui correspond bien au taux national (Gaetz, Dej, Richter et Redman, 2016). Le taux d'itinérance local a diminué, mais il a augmenté de 4% chez les jeunes de 16 à 29 ans, le nombre de jeunes sans-abris s'élevant à 117 (Roy et Bickerton, 2018, en cours).

La vision stéréotypée de l'itinérance ne correspond souvent pas à la réalité. L'itinérance peut prendre plusieurs formes, selon qu'on se retrouve tout à fait sans abri, logé d'urgence, accueilli provisoirement/temporairement, ou hébergé mais dangereusement/précairement (Gaetz et al., 2012). Toutes ces conditions ont été prises en considération dans le calcul de l'itinérance locale. N'importe qui peut devenir sans-abri. Toutefois, les recherches démontrent qu'on retrouve des taux élevés d'itinérance au Canada chez les jeunes LGBTQ2S, les jeunes autochtones, les jeunes qui ont vécu des traumatismes et été victimes d'abus, et les jeunes qui ont requis les services de l'aide sociale à l'enfance (Gaetz, O'Grady, Kidd et Schwan, 2016). Les jeunes sans-abris font souvent face à des problèmes additionnels, tels que le chômage, les troubles mentaux, et un risque accru de persécution, qui affectent leur bien-être.

On retrouve de nombreux programmes et initiatives solides mis en place pour répondre aux besoins de la communauté et aider les populations vulnérables du CBRM. Toutefois, on note un manque de coordination pour répondre au problème précis de l'itinérance chez les jeunes, et un manque de programmes de logement axés sur les jeunes. Plusieurs programmes et services reçoivent un financement insuffisant et sont limités dans le temps, ce qui rend difficile de planifier à long terme. L'itinérance chez les jeunes constitue un enjeu unique aux multiples causes et qui, par conséquent, se démarque et requiert des stratégies différentes (Observatoire canadien sur l'itinérance [OCI], 2016). Dans la littérature, on prône la prévention de l'itinérance chez les jeunes par une approche systémique intégrée (Gaetz, 2014b; Gaetz, O'Grady, Kidd et Schwan, 2016; Turner, 2016). Des initiatives telles que Logement d'abord pour les jeunes (Gaetz, 2017), et le système d'accès coordonné (Coordinated Access [CA]) visent justement à rationaliser les services pour les sans-abris (Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance [ACMFI], 2018a).

Le plan de lutte contre l'itinérance chez les jeunes est un projet de la CBCHA conçu en collaboration avec la Cape Breton Association of Youth Housing and Programs

Initiative, et le Affordable Housing and Homelessness Working Group. La stratégie Vers un chez-soi Canada et l'Observatoire canadien sur l'itinérance ont fourni des conseils et des ressources. Des consultations locales ont eu lieu impliquant 22 jeunes, dont la majorité avait connu l'itinérance, et plus de 60 prestataires de services. Les informations recueillies lors de ces consultations concordent avec les résultats de recherche :

- **Les facteurs menant à l'itinérance chez les jeunes peuvent inclure:** manque de logement à prix abordable, barrières financières, manque d'emploi, conflits de famille, problèmes de santé mentale et de dépendance, manque de soutiens à la transition
- **L'itinérance entraîne souvent des difficultés supplémentaires qui empêchent les jeunes d'aller de l'avant :** manque d'une adresse permanente et de pièces d'identité, habiletés limitées à vivre de façon autonome, difficultés à trouver un loyer, difficultés à subvenir à ses besoins quotidiens, barrières au transport, barrières à l'éducation, accès limité aux soins médicaux de base

Les résultats des consultations ont démontré l'importance de prévenir davantage l'itinérance chez les jeunes dans le CBRM. La trousse « A Way Home: Youth Homelessness Community Planning Toolkit » (Turner, 2016) recommande d'établir des priorités axées sur la prévention, la planification systémique, le logement et les soutiens, et le leadership. Les stratégies locales du plan pour les jeunes se situent à l'intérieur de ce cadre pour démontrer comment la prévention peut être appliquée dans le CBRM.

**Vision:** L'itinérance chez les jeunes du CBRM sera réduite et prévenue.

**Mission:** Améliorer l'accès à des services et des soutiens coordonnés, adéquats, et appropriés pour les jeunes qui sont sans abri, ou qui risquent de le devenir. Aider à planifier la transition des jeunes sans-abris vers une vie autonome.

**Objectif triennal:** Diminuer le taux d'itinérance chez les jeunes (16 à 24 ans) dans le CBRM par des interventions soutenues, et prévenir tout nouveau cas d'itinérance d'ici 2021.

Un **plan stratégique** a été esquissé par les groupes de travail pour aborder quatre thèmes prioritaires connexes, tels qu'illustrés à la Figure 1.

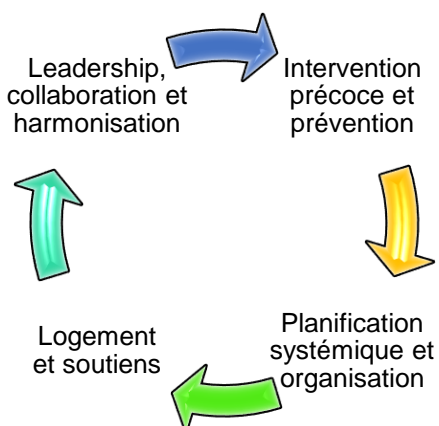


Figure 1. Priorités stratégiques du plan de lutte contre l'itinérance chez les jeunes



## Contexte: l'itinérance chez les jeunes

### L'itinérance chez les jeunes au Canada

L'itinérance au Canada est définie comme:

« la situation d'un individu, d'une famille ou d'une communauté sans logement stable, sécuritaire, permanent et adéquat, ou sans l'espoir, les moyens et la capacité immédiate de l'obtenir. Cette situation résulte de barrières systémiques et sociales, d'un manque de logements abordables et adéquats, des difficultés financières, mentales, cognitives, comportementales ou physiques d'un individu ou de sa famille, et/ou du racisme et de la discrimination. La plupart des gens ne choisissent pas d'être sans abri, et l'expérience est généralement négative, désagréable, malsaine, dangereuse, stressante et bouleversante. » (Gaetz et al., 2012)

Plus de la moitié des sans-abris au Canada sont des adultes âgés de 25 à 49 ans (Gaetz, Dej, Richter et Redman, 2016). Des jeunes non accompagnés de 13 à 24 ans constituent presque 19%, mais un 4% additionnel de jeunes âgés de 16 ans et moins sont sans abri parce que leurs familles le sont. La majorité des familles vivant dans des refuges sont sous la responsabilité de mères célibataires d'une trentaine d'années. Gaetz, Dej, Richter, et Redman (2016) expliquent qu'il y a une surreprésentation marquée des peuples autochtones dans la population sans abri. Les autochtones constituent environ un tiers des personnes logées dans les refuges.

Selon la définition canadienne, l'itinérance englobe un large éventail de situations différentes incluant le fait d'être tout à fait sans abri, d'être logé d'urgence, d'être accueilli provisoirement/temporairement, et d'être hébergé dangereusement/précairement (Gaetz et al., 2012). Des individus hébergés provisoirement ou qui « passent d'un sofa à l'autre » (« couch surfing ») vivent souvent de l'itinérance cachée. Les personnes qui sont chroniquement sans abri (à long terme, souvent pendant plusieurs années) ou qui le sont de façon intermittente (de multiples épisodes avec le temps) constituent moins de 15% de la population canadienne sans abri, mais utilisent plus de la moitié des ressources allouées aux sans-abris (Gaetz, Gulliver et Richter, 2014). Selon le sondage national sur l'itinérance chez les jeunes, 31.4% des jeunes interrogés étaient sans abri de façon chronique. (Gaetz, O'Grady, Kidd et Schwan, 2016).

Thistle (2017) a proposé une définition de l'itinérance chez les autochtones basée sur des consultations approfondies de leurs communautés. Il identifie 12 dimensions à l'itinérance qui s'étendent au-delà du fait d'être sans logis. Les dimensions représentent les circonstances uniques qui peuvent avoir un impact sur l'itinérance chez les autochtones, telles que les déplacements historiques, les séparations contemporaines, la désintégration culturelle, et les déconnexions spirituelles. Dans leurs consultations auprès des jeunes à Ottawa, Sauvé et autres (2018) ont trouvé qu'un nombre de jeunes des Premières nations, inuits et métis, ont choisi de ne pas utiliser les services offerts ou ont été forcés de faire des compromis dans leurs pratiques culturelles en raison d'un manque de services adaptés à leur culture.

L'itinérance chez les jeunes est une expérience unique qui a sa propre définition :

« L'itinérance chez les jeunes » désigne les situations et expériences vécues par les jeunes de 13 à 24 ans qui vivent séparés de leurs parents et/ou tuteurs, mais n'ont pas les moyens ni la capacité de trouver un logement stable, sécuritaire ou constant. » (COH, 2016)

Dans un sondage national sur l'itinérance chez les jeunes (Gaetz, O'Grady, Kidd et Schwan, 2016), on a trouvé que plus de 40% des jeunes ayant rapporté avoir vécu l'itinérance l'avaient d'abord connu avant l'âge de 16 ans. Plus de 75% des jeunes qui ont répondu au sondage avaient fait l'expérience de l'itinérance à de multiples reprises. Plus de 63% des jeunes interrogés avaient vécu des traumatismes et été victime d'abus dans l'enfance et 57.8% avaient été impliqués avec les services d'aide sociale à l'enfance.

Le sondage a révélé que les jeunes LGBTQ2S et les transgenres étaient plus susceptibles de devenir sans-abri en raison des conflits et des situations d'abus vécus à la maison, et plus enclins à quitter la maison à un jeune âge (Gaetz, O'Grady, Kidd et Schwan, 2016). On a trouvé que les jeunes sans-abris risquent davantage d'être persécutés; en particulier les femmes, les transgenres, et les non binaires. On a rapporté de plus hauts taux d'itinérance à multiples épisodes chez les LGBTQ2S, les transgenres, les non binaires, et les jeunes autochtones, se situant tous à plus de 80%. Ces groupes sont aussi plus à même d'avoir reçu les services de l'aide sociale à l'enfance. Un jeune quittant les systèmes publics, tels qu'un système de protection de l'enfance ou un système correctionnel, peut se retrouver sans abri si la planification et le soutien à la transition sont inadéquats. (French, Gaetz et Redman, 2017).

French et ses collègues (2017) signalent le manque de coordination des services de santé mentale et le manque de financement à travers le Canada. Les jeunes sans-abris ont un risque accru de développer des problèmes de santé mentale, particulièrement compte tenu de leur exposition plus grande à la violence dans la rue, comme l'expliquent Gaetz, O'Grady, Kidd et Schwan (2016). Plus de 85% des jeunes sondés ont rapporté qu'ils vivaient une grande détresse. Presque 60% des jeunes répondants ont dit avoir été victimes de crimes violents, un taux 7 à 8 fois plus haut que la moyenne nationale. L'étude a mis en évidence la sévérité du chômage chez les jeunes sans-abris, révélant un taux de 75.7%.

Au Canada, on rapporte très peu de progrès dans les tentatives de diminuer le taux d'itinérance chez les jeunes et on note une tendance à réagir à la crise (p. ex., refuge) (French et al., 2017). La première stratégie nationale sur le logement a été publiée par le gouvernement fédéral en novembre 2017 (Gouvernement du Canada, 2018). Cette stratégie vise, entre autres, à réduire de 50% l'itinérance chronique au Canada sur une période de 10 ans. On veut miser davantage sur les pratiques fondées sur les preuves ainsi que sur le soutien aux groupes vulnérables. En juin 2018, des modifications à la

stratégie ont été annoncées. Sous le nom Vers un chez-soi, un élément stratégique à être implanté en 2019, le gouvernement fédéral planifie doubler le soutien aux communautés canadiennes pour les aider à lutter contre l'itinérance (Emploi et Développement social Canada, 2018b). Un financement accru pour les communautés autochtones est aussi prévu.

### L'itinérance chez les jeunes dans la municipalité régionale du Cap-Breton (CBRM)

Selon le recensement de la population de 2016, la population du CBRM est de 94,285 (Statistique Canada, 2017a). Le taux de chômage est de 17.4%. La région a connu un déclin de sa population avec le temps. Tel qu'indiqué dans le rapport Vital Signs du CBRM:

« Les jeunes du CBRM sont menacés, comme le démontrent les taux relativement élevés de chômage, de crime et d'émigration chez les jeunes. Ce constat exige notre attention immédiate si l'on veut que le CBRM atteigne sa pleine vitalité et son plein développement. » (Fondation communautaire de la Nouvelle-Écosse, 2013)

Il y a des milliers de ménages dans le CBRM aux prises avec des 'besoins impérieux en matière de logement' (Statistique Canada, 2017b), une situation où le logement d'une famille « n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et [...] 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité » (Statistique Canada, 2017c). En comparant les données du recensement, le Report Card on Child and Family Poverty in Nova Scotia de 2017 explique que le taux de pauvreté infantile en Nouvelle-Écosse (au-dessus de 20%) est le plus haut parmi les provinces de l'Atlantique (Frank et Saulnier, 2017). 31.9% des enfants du Cap-Breton vivent dans la pauvreté (le taux le plus haut dans la province) comparé à 18.7% à Halifax (le taux le plus bas dans la province). On rapporte aussi des taux élevés de pauvreté chez les Premières Nations de Nouvelle-Écosse et chez les Afro-Néoécossais, le plus haut taux recensé dans la communauté autochtone d'Eskasoni (72.7%) du CBRM.

Même si on parle de la pauvreté dans la province depuis plusieurs années, on retrouve peu d'information sur l'état de l'itinérance dans le CBRM avant 2016. Depuis ce temps, on a développé davantage les programmes et la recherche axés sur l'itinérance grâce aux partenariats et aux efforts de collaboration dans la communauté. Le groupe renforcé Affordable Housing and Homelessness Working Group (AHHWG) a ainsi vu le jour.

Une étude des loyers disponibles, menée entre 2015 et 2016, montre que la plupart des loyers dans le CBRM sont destinés aux personnes âgées et aux familles (Leviton-Reid et Horel, 2016). Les résultats démontrent que le montant maximal alloué pour le logement aux individus recevant de l'aide au revenu (\$535/mois; voir Nouvelle-Écosse.

Ministère des Services communautaires, 2013) n'est pas suffisant pour couvrir la plupart des loyers vacants dans le CBRM. Seuls 10% des loyers sont dans leur fourchette de prix et encore moins sont disponibles.

Les personnes âgées seules ont grandement besoin d'aide pour se loger et ont très peu d'options dans le CBRM (Leviton-Reid et Horel, 2016). Le 2016 Homeless Count Committee (2016) a résumé les facteurs qui prédisposent le plus à l'itinérance dans le CBRM: la pauvreté, l'éclatement des familles, ainsi que les dépendances et la toxicomanie. On retrouve beaucoup de gens qui « passent d'un sofa à l'autre » ou vivent une autre forme d'itinérance cachée. Les jeunes ont peu d'options et il n'existe pas de refuge d'urgence.

On a calculé le taux d'itinérance dans le CBRM en 2016 et en 2018. L'itinérance englobait un large éventail de situations différentes, allant de l'itinérance totale (en hébergement ou non) au fait d'être logé provisoirement (logé transitoirement, recevant des soins institutionnels, ou logé chez quelqu'un d'autre). L'étude a révélé le problème caché de l'itinérance dans le CBRM. La région est relativement peu peuplée, mais son taux d'itinérance chez les jeunes se compare au taux national. Les principales conclusions de l'étude des taux d'itinérance sont :

**Compte Dénombrement ponctuel (Point in time Count) (effectué par CBCHA):**

Cette étude s'est étendue sur une période de 12 heures dans le CBRM. En 2016, on a recensé 137 sans-abris dans le CBRM, dont 19% sous l'âge de 24 ans (2016 Homeless Count Committee, 2016). Les autochtones étaient surreprésentés dans ces données. Lorsque l'étude a été répétée en 2018, le nombre de sans-abris est passé à 115, dont toujours 19% étaient âgés de moins de 24 ans (CBRM Point in Time Count and Registry Week Report, 2018). Durant le Dénombrement ponctuel 2018, on a dressé une liste de noms des individus de la communauté qui sont sans-abris ou qui cherchent du logement. Le Registry Week, mené par le biais d'une série d'activités communautaires, a fait suite à cette étude. Ces initiatives font partie de la Campagne 20,000 foyers mis sur pieds par l'ACMFI (2018b).

**Compte Basé sur les services (Service Based Count) (effectué par la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse – Santé publique – Zone de l'Est) :** Cette mesure de l'itinérance s'est étendue sur une période d'un mois en 2016. Ici, les prestataires de services ont rapporté le nombre de clients sans abri avec lesquels ils ont interagi pendant un mois. Comparée au Dénombrement ponctuel, cette approche a recensé un nombre plus élevé de sans-abris dans le CBRM (304), 38% sous l'âge de 30 ans (Bickerton et Oake, 2017). Cette démarche a permis d'obtenir un portrait plus complet de l'itinérance dans la communauté, mais les chiffres obtenus constituent sans doute encore une sous-estimation. Les résultats font ressortir le problème de l'itinérance cachée, plusieurs individus de la communauté n'étant pas manifestement sans abri, mais n'ayant pas de logement ou étant logés précairement. On a rapporté un total de 284 individus sans abri quand l'étude a été répétée en 2018 (Roy et Bickerton, 2018, en cours). La proportion des jeunes âgés de 16 à 29 ans a augmenté de 4%.

## Recherche sur les pratiques nationales

Dans les recherches menées sur l'itinérance, on insiste sur le fait que le logement est un droit fondamental, et sur le besoin de mettre l'accent sur la prévention. On recommande de travailler à contre-courant avec une approche systémique coordonnée (Gaetz, 2014b; Gaetz, O'Grady, Kidd et Schwan, 2016; Turner, 2016). French et al. (2017) suggèrent des stratégies de prévention telles que l'intervention précoce, une alternance dans l'hébergement par le biais de maisons d'accueil dans la communauté, et un soutien à la transition amélioré provenant de systèmes tels que l'aide sociale à l'enfance, la justice, et la santé mentale.

Le Canadian Homelessness Research Network (2013b) explique la différence entre les meilleures pratiques, les pratiques prometteuses et les pratiques émergentes, expliquant qu'une intervention doit être conforme aux normes pour figurer parmi les meilleures pratiques. On doit prouver son efficacité de façon consistante par des recherches rigoureuses, et ce dans de multiples études. Selon la hiérarchie de preuves, les revues systématiques et les essais contrôlés randomisés sont considérés comme meilleures pratiques alors que les études de cas, par exemple, pointent plutôt vers des pratiques prometteuses, mais non les meilleures. D'après French et autres (2017), l'approche Logement d'abord (Housing First [HF]) peut être incluse dans les meilleures pratiques.

Tel qu'expliqué par Goering et son équipe (2014), HF est un modèle d'intervention qui vise à fournir rapidement, sans condition préalable, un logement et des soutiens aux individus sans logis ou aux prises avec des problèmes de santé mentale. L'initiative HF a commencé à New York par le biais de Pathways to Housing. Les résultats de l'étude "At Home/Chez Soi" suggèrent que HF met fin à l'itinérance, améliore la qualité de vie, permet d'économiser de l'argent, et peut être mis en œuvre dans une variété de contextes. (Goering et al., 2014). On retrouve de multiples exemples de l'efficacité du modèle HF à travers le Canada, entre autres le projet 7 Cities on Housing and Homelessness (s. d.) en Alberta.

### **Logement d'abord pour les jeunes (Housing First for Youth [HF4Y])**

Dans leur étude, Kozloff et ses collègues (2016) ont trouvé que HF améliorerait la stabilité du logement chez les jeunes qui sont sans abri ou atteints de troubles mentaux. Néanmoins, ils ont recommandé des modifications au modèle afin qu'il réponde mieux aux besoins des jeunes. Ces dernières années, un modèle HF axé sur les jeunes a été développé (Gaetz, 2014a) et révisé (Gaetz, 2017).

Tel que discuté par Gaetz (2017) dans le guide de la version révisée du modèle HF4Y, « Logement d'abord pour les jeunes (HF4Y) est une intervention basée sur les droits des jeunes (13 à 24 ans) qui sont sans abri, ou qui risquent de le devenir. » Elle vise à soutenir les jeunes dans leur transition à l'âge adulte en leur offrant des soutiens au-delà du logement. Tout comme HF, le modèle HF4Y considère que le logement est

un droit de la personne et vise à faire du logement la première forme de soutien apporté aux individus. Toutefois, le modèle HF4Y se distingue de HF en ce qu'il reconnaît que l'itinérance chez les jeunes a des origines différentes et nécessite donc une réponse différente. Les principes de base du modèle HF4Y sont :

1. « Le droit au logement dans condition préalable
2. Un choix, une voix et l'autodétermination pour les jeunes
3. Un développement positif des jeunes et une orientation vers le bien-être
4. Des soutiens individualisés axés sur le client sans limites de temps
5. L'inclusion sociale et l'intégration communautaire » (Gaetz, 2017)

HF4Y prévoit différents « modèles d'hébergement » comme les refuges d'urgence, le retour à la maison, des logements de soutien, des logements transitoires, ou la vie autonome (Gaetz, 2017). La durée des séjours peut varier largement selon les besoins de la personne. Les soutiens offerts aux jeunes sous ce modèle peuvent s'appliquer aux soins de santé, au revenu/à l'éducation, aux compétences de vie, etc. Certaines communautés peuvent implanter des programmes HF4Y pour répondre aux besoins des sans-abris et/ou promouvoir la prévention de l'itinérance chez des groupes particuliers tels que les jeunes autochtones, les jeunes en provenance des systèmes de santé ou correctionnels.

Des exemples clés du modèle HF4Y sont les initiatives Infinity Project et Home Fire à Calgary (Gaetz, 2017). Le projet Infinity Project fournit des logements permanents aux jeunes de 16 à 24 ans ainsi que des soutiens pour les aider à maintenir leur indépendance (Canadian Homelessness Research Network, 2013a). Le projet a aidé les jeunes à conserver leur logement, à stabiliser leur revenu, et à accéder plus facilement aux ressources. Le projet Home Fire a réussi à soutenir les jeunes autochtones par un engagement culturel (Gaetz, 2017).

### **Le logement de transition**

Gaetz and Scott (2012) ont fait une revue de la littérature pour examiner comment le modèle d'hébergement transitoire Foyer (originaire du Royaume-Uni) pouvait être appliqué au Canada. Selon le site Web de The Foyer Federation (s. d.), « Foyers provide a safe place for young people to live, learn and make the transition to independent adulthood » (Foyers fournit un endroit sécuritaire où les jeunes peuvent vivre, apprendre et faire la transition vers une vie adulte autonome). Le programme s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et cherche surtout à les aider à développer des habiletés et à améliorer leur situation.

Les programmes Foyer incluent souvent des soutiens individualisés, la planification d'objectifs, l'encouragement à poursuivre des études, et l'acquisition des compétences de vie (Gaetz et Scott, 2012). Les jeunes peuvent rester plus longtemps (plus d'un an) et peuvent pratiquer leur gestion financière en payant des frais basés sur leur revenu.

Le personnel de ces résidences est habituellement en fonction 24/7. Le modèle Foyer peut exister seul, mais aussi conjointement avec d'autres modèles tels que HF en fournissant des résidences dispersées.

Le modèle Hub and Spoke combine les approches centralisées et dispersées et peut fournir des infrastructures telles qu'un établissement central ainsi que des résidences dispersées dans un même programme (Gaetz et Scott, 2012). Les procédures d'admission au Foyer devraient prendre en compte la volonté du client à participer au programme de même que la capacité du programme à répondre aux besoins du client. Un processus de référence peut être mis en place pour aider les jeunes en transition entre les systèmes d'aide à l'enfance et de justice, et le Foyer.

Il existe plusieurs exemples remarquables de mise en œuvre du modèle Foyer dans le monde. Un exemple est le Foyer Aberdeen (s.d.) en Écosse, un programme qui s'adresse à un large éventail d'individus, incluant les jeunes. Cette initiative a réussi à améliorer le niveau d'éducation, les compétences, la santé, et la confiance. Gaetz et Scott (2012) soulignent ce programme, considéré comme une étude de cas en raison de son accent sur la prévention, l'éventail des services qui valorisent les jeunes, et l'entreprise sociale.

Au Canada, un exemple prometteur de programme de logement de transition est le modèle de sites dispersés du Covenant House à Toronto et Vancouver (Observatoire canadien sur l'itinérance/Rond-point de l'itinérance, 2015). Ce programme, basé sur le modèle Hub and Spoke, aide les jeunes à transiter entre les refuges d'urgence et les appartements communautaires, travaillant avec les propriétaires et s'efforçant de donner aux jeunes un choix dans leur logement.

### **Collaboration, accès coordonné et priorisation**

French et ses collègues (2017) expliquent que le manque de coordination de nos approches augmente le risque d'itinérance et peut aussi en prolonger la durée. Ils recommandent des interventions adaptées aux jeunes, une transformation et une intégration des systèmes publics, et un engagement des communautés à lutter contre l'itinérance des jeunes. On retrouve à travers le Canada des exemples de travail collaboratif solide.

Le projet United Way Kingston, Frontenac, Lennox and Addington (2018) a utilisé avec succès le modèle de collaboration Collective Impact qui leur a permis, avec le temps, de regrouper les divers intervenants autour de buts communs. Au cours des dernières années, cette organisation a créé et mis en œuvre un plan pour mettre fin à l'itinérance chez les jeunes. Elle a ouvert un carrefour pour les jeunes, développé une stratégie d'emploi pour les jeunes, élargi les services offerts par le biais d'un refuge d'urgence, et aussi créé des espaces de logement de transition. Elle continue à travailler avec ses intervenants à la planification des systèmes et à combler les lacunes dans ses services.

Des interventions communautaires et scolaires peuvent accroître la collaboration à la lutte contre l'itinérance chez les jeunes. Le programme RAFT/Youth Reconnect en Ontario a permis aux jeunes à risque de trouver un logement et de rester à l'école (Niagara Resource Service for Youth, 2014). Le programme utilise une approche collaborative, impliquant des intervenants de divers milieux comme l'école, la communauté, et la justice, pour réinsérer les jeunes dans leur communauté. Le programme a contribué à prévenir le décrochage scolaire chez les jeunes.

Dans la nouvelle stratégie canadienne Vers un chez-soi, le système d'accès coordonné (Coordinated Access [CA]) est présenté comme un outil qui « aidera les communautés à adopter une approche plus systémique et coordonnée pour s'attaquer à l'itinérance » (Emploi et Développement social Canada, 2018a). Selon l'ACMFI (2018a), le CA est une façon de rationaliser l'accès des sans-abris aux services disponibles. Ceci implique la standardisation des admissions et des évaluations, le partage d'information, et une priorisation et des méthodes de référence consistantes. L'évaluation devrait tenir compte des forces et des besoins des individus, et la priorisation être basée sur l'acuité. ACMFI (2018a) préconise aussi une meilleure planification des services locaux pour optimiser le processus de référence.

La centralisation de l'accueil peut signifier un processus ou un point d'entrée unique pour accéder aux services (Gardner, Ochoa, Alspaugh et Matthews, 2010). Elle inclut ici l'accès à l'information, au soutien, au dépistage, à l'évaluation, et aux références, qui peut éclairer les décisions relatives à l'éligibilité et à l'admission à un programme. Par cette approche, on peut répondre aux besoins de logement et aussi fournir des services autres, tels que du counseling. Le modèle peut être mis en œuvre au moyen d'un site unique, d'un multisite, ou d'un service téléphonique, tel que 211 (Gardner et al., 2010). La centralisation de l'accueil peut aider les clients en simplifiant la démarche pour obtenir les bons services et peut aussi améliorer l'efficacité et la collaboration des prestataires de services.

Les tentatives nationales pour mesurer l'itinérance se sont améliorées avec le temps, à l'aide d'outils tels que le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA), l'Étude nationale sur les refuges, et les Dénombrements ponctuels de l'itinérance (Gaetz, Dej, Richter et Redman, 2016). Toutefois, les organisations qui desservent les sans-abris recueillent et utilisent leurs données de multiples façons, et l'accent est souvent mis sur les résultats quantitatifs, tel que noté par French et autres (2017). Ceux-ci suggèrent de simplifier la collecte et l'utilisation des données à travers le Canada et d'inclure des mesures qualitatives pour enrichir les résultats.

Il existe plusieurs outils pour mesurer l'itinérance, mais ils ne sont pas tous appropriés pour les jeunes. Le Youth Assessment Prioritization (YAP) est un outil d'évaluation basé sur les forces, recommandé pour aider les prestataires dans la priorisation de leurs services (see WalRhon, 2017).



## Services locaux, soutiens, et pratiques

### Refuge et logement

Le gouvernement fédéral appuie les diverses initiatives entourant l'itinérance et le logement par le biais de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI). Le Community Action on Homelessness chapeaute un conseil consultatif local financé par le SPLI. Le gouvernement provincial appuie les initiatives de logement par le biais des agences locales ainsi que de l'aide au revenu et/ou à l'emploi aux personnes éligibles. Les programmes et initiatives clés dans la municipalité sont discutés ci-dessous.

Le Cape Breton Transition House gère un refuge à Sydney pour les femmes et les enfants, des lignes téléphoniques d'urgence qui fonctionnent 24/7, et un éventail de programmes d'entraide, de counseling, de garde d'enfants, d'information/d'éducation (Transition House Association of Nova Scotia, 2017). En plus du refuge, l'organisme fournit des logements de deuxième phase à Sydney et à Glace Bay. Le Every Woman's Centre offre des services aux femmes du CBRM, incluant le refuge Almost Home, en plus d'offrir des services d'approche, du soutien dans la recherche de logement, et des occasions d'apprendre par le biais de son projet HERS Project.

La CBCHA dirige un refuge à Sydney, qui était un refuge pour hommes jusqu'à décembre 2018. Un nouvel endroit pour ce refuge est prévu pour 2019 et ses services s'étendront aux hommes et aux femmes. Il est même possible pour les jeunes d'occuper certains de ses lits. La CBCHA offre des programmes de logement incluant HF, HF4Y, des travailleurs de soutien au logement (Housing Support Worker [HSW]), des services d'entraide et d'intervention directe (Outreach), et un curateur de la jeunesse (Youth Trustee). La CBCHA distribue aussi des suppléments au logement. En partenariat avec le programme HF4Y de la CBCHA, Pathways to Employment a mis sur pieds en 2017-18 Youth CREW (Creative Rewarding Education and Work), une intervention axée sur la formation et l'emploi. Voir l'Annexe 1 pour une description du programme.

Les programmes d'aide aux sans-abris de la CBCHA sont des activités en marge de l'organisme dont le mandat consiste d'abord à offrir des services d'hébergement et de réadaptation aux personnes avec des problèmes de santé mentale, comme le révèle leur énoncé de mission (CBCHA, 2018). Les programmes HF4Y, HSW, Youth Trustee, et CREW qui ciblent les jeunes reçoivent un financement de durée limitée ce qui empêche la planification à long terme. Les ressources sont aussi insuffisantes pour pleinement satisfaire les besoins du grand nombre de jeunes qui sont sans abri ou qui risquent de le devenir dans le CBRM.

Supported Housing for Individuals with Mental Illness (SHIMI) fournit du logement et une gamme de services aux individus avec des problèmes de santé mentale. Ce programme offre des logements dispersés, intégrés dans les communautés locales. En

2018, 39 unités de la sorte sont accessibles dans le CBRM grâce à la collaboration d'organismes tels que New Dawn Enterprises, Pathways to Employment, et NSHA. On retrouve plus de renseignements en ligne via New Dawn Enterprises (s.d.).

Il existe aussi des services de logement pour les personnes ayant eu des démêlés avec la justice. Grâce au Elizabeth Fry Society of Cape Breton, des logements sont accessibles aux femmes en liberté conditionnelle ou en période de transition (Elizabeth Fry Society of Cape Breton, 2016). Le Howard House of Cape Breton offre des services de logement et du soutien à la transition aux adultes ayant eu affaire avec le système de justice (Association de maison de transition Atlantique, 2018).

### **Santé, éducation, et soutiens communautaires**

Le temps d'attente pour accéder aux soins de santé et la difficulté de trouver un médecin de famille sont des problèmes dans la région. Afin de répondre aux multiples besoins en matière de santé des populations vulnérables, Bickerton, Dechman, McKay, et Porter (2017) discutent du besoin de services d'entraide/soins de santé dans les rues du CBRM. Ils considèrent que le projet Mobile Outreach Street Health (MOSH) (s. d.) d'Halifax est un modèle qui pourrait permettre de tendre la main aux sans-abris de la région.

La collaboration entre la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse (NSHA), le système scolaire, et la communauté s'est accrue depuis quelques années. Un bel exemple est ÉcolesPlus (SchoolsPlus), un programme intégré de livraison de services offert à différents endroits dans la province, incluant des écoles participantes du Cape Breton-Victoria Regional Centre for Education (Nouvelle-Écosse. Éducation et Développement de la petite enfance, 2018). Cette initiative inclut des services d'entraide communautaire et de facilitation, et promeut un large éventail de programmes tel que du mentorat, du soutien aux parents, des loisirs, et des services de santé. Certains sites offrent des services cliniques de santé mentale. CaperBase (s. d.) fournit du soutien interdisciplinaire à travers une gamme de programmes. L'un de ceux-ci, Access808, est un carrefour communautaire situé à Sydney qui offre des ressources, de l'information, des références, du counseling, de la formation aux compétences de vie, l'accès à des lessives, des douches, et de la nourriture et des vêtements d'urgence, pour les jeunes jusqu'à l'âge de 24 ans.

Il existe une grande variété de soutiens communautaires dans le CBRM. Bien qu'on ne puisse en faire une liste complète ici, ces soutiens incluent des ressources et du counseling pour la famille, des conseils en matière de carrière/emploi, des programmes de santé mentale communautaires, des centres de désintoxication, des programmes de justice réparatrice, et des programmes de loisirs. Des banques alimentaires et des centres de dons existent un peu partout dans le CBRM. Certains programmes ciblent spécifiquement les jeunes, les jeunes LGBTQ2S, les nouveaux arrivants, et les communautés des Premières Nations dans le CBRM.

## Le statu quo

Le CBRM dispose de plusieurs programmes et initiatives solides développés pour satisfaire les besoins de la communauté et aider les populations vulnérables. Les organismes et les soutiens en place peuvent arriver très bien à satisfaire les besoins d'un individu à un moment précis. Il existe divers types de programmes de logement dans la région. Certaines initiatives permettent une collaboration dans la planification des services. Toutefois, il manque une approche coordonnée pour aborder spécifiquement l'itinérance des jeunes, et il manque des programmes de logement axés sur les jeunes.

La plupart des logements et des refuges sont localisés à Sydney et s'adressent principalement aux adultes. Il n'y a pas de processus centralisé de référence et il n'y a pas de refuge désigné pour les jeunes sans-abris dans le CBRM. Les organismes locaux fournissent différents types d'aide au logement, mais les jeunes sans-abris ne sont pas une de leurs priorités. Plusieurs programmes et services sont sous-financés et limités dans le temps, rendant la planification à long terme difficile.

Gaetz et Scott (2012) expliquent comment l'âge et le stade développemental d'un individu ont un impact sur son expérience de l'itinérance. Les expériences peuvent varier grandement durant l'adolescence et le début de la vie adulte. Aussi, les jeunes de 16 à 24 ans peuvent avoir accès à des programmes communautaires destinés aux adultes dans le CBRM, mais ceux-ci ne satisfont pas nécessairement leurs besoins qui sont souvent uniques. Dans l'ensemble, cette couche de la population est absorbée par le système de logement et d'aide aux sans-abris destiné aux adultes. On retrouve donc des lacunes additionnelles dans les programmes pour les jeunes de 16 à 18 ans qui ne sont pas nécessairement éligibles aux programmes pour adultes.

Pour éviter que les jeunes « passent entre les mailles du filet » et pour promouvoir leur succès à long terme, il faut faire clairement la distinction localement entre un individu qui répond aux critères de base d'éligibilité et un programme adapté parfaitement aux besoins de cet individu. L'important est que les jeunes du CBRM puissent aller au bon endroit et puissent dépendre de la continuité des services.

## L'élaboration d'un plan pour les jeunes

### Les arguments en faveur d'un plan axé sur les jeunes

L'itinérance chez les jeunes est un problème unique aux causes multiples et qui requiert par conséquent une définition et des solutions qui lui sont propres (COH, 2016). Les jeunes sans-abris quittent des foyers où ils étaient le plus souvent dépendants. Ils n'ont souvent pas encore les compétences pour vivre de façon autonome, et sont en même temps en plein développement.

Les jeunes ont tendance à interagir avec les services offerts de façon différente des adultes, et ils peuvent refuser certaines offres d'aide par crainte des autorités (COH, 2016). L'accès aux services peut être perturbé ou retardé selon l'âge de la majorité tel que défini dans la région où réside un jeune. Avec la transition des jeunes vers l'âge adulte, certains soutiens naturels changent ou disparaissent.

On ne peut présumer que des programmes efficaces chez les adultes auront le même effet chez les jeunes, d'où le besoin de développer des solutions spécifiques pour les jeunes (p. ex., comme c'est le cas de HF et HF4Y) (Gaetz, 2017). Étant donné le manque de soutiens axés sur les jeunes en matière d'itinérance et de logement dans le CBRM, des interventions adaptées aux besoins des jeunes sont essentielles.

### L'équipe et le processus de planification

La CBCHA est l'organisme qui chapeaute le plan pour les jeunes et qui emploie le coordonnateur du plan (Youth Homelessness Plan Coordinator). L'élaboration du plan s'est déroulée parallèlement avec les projets pilotes HF4Y et CREW. Le coordonnateur a tenu des réunions régulières avec les employés du programme.

Le AHHWG a fourni un apport continu à la mise sur pied du plan pour les jeunes. L'organisme travaille aussi avec la CBCHA au développement d'une stratégie de logement abordable (Affordable Housing) distincte mais complémentaire. Le coordonnateur coopère aussi avec la Cape Breton Association of Youth Housing and Programs Initiative (CBAYHPI) et le First Nations Homelessness Working Group. Par ces liens, le coordonnateur établit des relations de travail essentielles au développement de partenariats et à la planification.

Le plan de lutte contre l'itinérance chez les jeunes a vu le jour pour venir en aide aux jeunes de 16 à 24 ans qui risquent de devenir sans abri. La phase I de ce plan consistait à formuler des recommandations, et à s'inspirer des travaux de recherche de base et des réactions des jeunes et des prestataires de service. La phase II est le résultat de la consultation des groupes de travail sur le développement d'une stratégie et d'un plan d'action. Le plan pour les jeunes se veut un document vivant qui pourra être mis à jour au fil du temps en fonction des besoins de la communauté.

Pendant l'élaboration du plan, le coordonnateur s'est référé à Vers un chez-soi Canada et à l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Les ressources de Rond-point de l'itinérance (Homeless Hub) ont été déterminantes pour orienter la recherche de base et aider à planifier les consultations. En particulier, la trousse "A Way Home: Youth Homelessness Community Planning Toolkit" (Turner, 2016) a servi de guide dans la construction du plan.

## Les consultations locales influencent le développement du plan

Les jeunes de la région ont été consultés durant les mois de mai et juin 2018. Le coordonnateur du plan, en collaboration avec des organismes communautaires de Sydney, de Sydney Mines, et de Glace Bay, a mené des discussions avec 22 jeunes répartis dans cinq groupes de consultation. Les sessions se sont tenues, et les jeunes ont été recrutés, chez des organismes participants. Dans chaque session d'une durée d'environ deux heures, on a discuté de manière informelle mais structurée des meilleures façons de lutter contre l'itinérance. De la nourriture, une rémunération financière, et des ressources communautaires étaient fournies.

Des renseignements démographiques ont été recueillis par un sondage anonyme que 20 participants ont complété. La majorité des participants étaient âgés de 16 à 24 ans et **l'âge moyen était de 20 ans**. Trois individus de 24 à 30 ans ont participé aux groupes de discussion. Les jeunes hommes, femmes, bispirituelles, transgenres, et non binaires/non-conformes étaient représentés.

90% des participants aux groupes de discussion vivaient seuls ou avec leur famille ou des amis au moment des rencontres, mais **75% avaient déjà été sans abri**. Deux personnes étaient alors sans abri. La période d'itinérance des personnes ayant rapporté être ou avoir été sans abri s'étendait d'une semaine à plusieurs années. La durée moyenne de l'itinérance chez les individus ayant été sans abri pour moins d'un an variait d'une semaine à 6 mois, avec une moyenne de 2.5 mois. La durée moyenne de l'itinérance chez ceux ayant été sans abri pour plus d'un an allait de 2 à 11 ans, la moyenne se situant autour de 6 ans. 65% des participants étaient sans emploi. Plusieurs participants avaient au moins un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, qu'ils soient avec ou sans emploi.

L'étude nationale "What Would It Take?" portant sur la prévention de l'itinérance chez les jeunes (Schwan, Gaetz, French, Redman, Thistle et Dej, 2018) a inspiré la planification de groupes de discussion localement, afin que les jeunes puissent parler de prévention et être impliqués dans la recherche de nouvelles solutions pour les jeunes. Des consultations avec les partenaires de Vers un chez-soi Canada a aidé à orienter cet aspect de la recherche dans la région.

Les points clés des commentaires recueillis dans les groupes de discussion ont été transposés sur 8 affiches et exposés chez les organismes participants du CBRM. Ces points ont été regroupés en quatre thèmes qui reflètent les solutions proposées par les jeunes :

- Services efficaces, soutiens, et soins
- Renseignements clairs et accessibles à tous
- Logements abordables et accessibles à tous les jeunes
- Implication des jeunes dans le travail communautaire

Les jeunes de la région ont participé à la création de ces affiches dont la distribution visait à sensibiliser la population au problème de l'itinérance et au plan mis sur pieds pour les jeunes, à encourager la discussion dans la communauté, et à créer des occasions pour les jeunes de donner des commentaires additionnels.

Les gens de la communauté qui ont visionné ces affiches se sont montrés généralement favorables aux propos des jeunes recueillis lors des groupes de discussion. Les commentaires sur le logement et les services de santé mentale ont été particulièrement remarquables. Une personne a noté que les affiches n'abordaient pas le problème spécifique de l'itinérance chez les Premières Nations.

### **Consultations auprès des prestataires de services**

Les prestataires de services ont été consultés dans le CBRM entre avril et juin 2018. Le coordonnateur s'est entretenu avec 16 informateurs principaux par le biais de six entrevues et un groupe de discussion. En juin, une plus large consultation a eu lieu, impliquant 54 participants regroupés en plusieurs petits groupes de discussion qui ont passé deux heures à répondre à cinq questions portant sur les solutions possibles à l'itinérance chez les jeunes dans le CBRM.

De multiples rôles et perspectives ont été intégrés, par le biais de l'éducation/la formation, la santé, le logement, la justice, la communauté, et les services de soutien. Les prestataires de services impliqués dans les consultations côtoient des jeunes de 16 à 24 ans dans leur pratique. Les participants qui avaient déjà travaillé ensemble étaient encouragés à se mêler à des gens d'autres secteurs.

Les principaux thèmes qui se sont dégagés de la consultation auprès des prestataires de services ont été:

- Des facteurs variés et complexes contribuent à l'itinérance chez les jeunes dans le CBRM; il ne s'agit pas simplement d'un problème de logement
- Pour combler les lacunes dans la programmation, nous avons besoin de ressources et de financement, et une plus grande collaboration intersectorielle
- Nous avons besoin de soutiens axés sur les jeunes dans les refuges, mais l'accent doit être mis sur les logements de transition et sur la consolidation des capacités de vie autonome des jeunes
- Les jeunes sont au cœur de ce projet et leur participation est essentielle pour assurer son progrès.

Un compte rendu sommaire des consultations auprès des prestataires de services a été partagé avec les individus et les organismes impliqués, et avec les groupes de travail participant au développement du plan pour les jeunes. Cette diffusion visait à encourager d'autres discussions entre les prestataires de services, incluant ceux qui ne pouvaient participer à la consultation, mais étaient intéressés par les enjeux de ce projet.

## Thèmes émergeant

À mesure que les consultations progressaient, des liens sont apparus entre les commentaires émis par les jeunes et ceux émis par les prestataires de services, entraînant une meilleure compréhension des idées de base mises de l'avant. On n'a pas spécifiquement demandé aux jeunes de décrire les circonstances qui les ont amenés à devenir sans abri, mais des questions clés ont été abordées lors de toutes les consultations qui ont laissé entendre que l'itinérance n'est pas simplement un problème de logement. Les facteurs menant à l'itinérance chez les jeunes dans le CBRM étaient sensiblement les mêmes que ceux rapportés dans la littérature. On a identifié les facteurs suivants :

- manque de logements abordables
- barrières financières
- manque d'emploi
- conflits de famille
- problèmes de santé mentale et de dépendance
- lacunes dans les services de transition

L'itinérance entraîne aussi des difficultés supplémentaires empêchant les jeunes d'aller de l'avant :

- manque d'adresse permanente et de pièces d'identité
- habiletés limitées à vivre de façon autonome
- difficultés à trouver un loyer
- difficultés à subvenir à ses besoins quotidiens
- barrières au transport
- barrières à l'éducation
- accès limité aux soins médicaux de base

De façon générale, les jeunes et les prestataires de services conviennent qu'il est nécessaire d'offrir de meilleurs services, de fournir davantage de refuges et de logements pour les jeunes, et d'améliorer la participation des jeunes. Lorsqu'on parle des commentaires reçus des « jeunes » ou des « prestataires de services » dans les parties suivantes des recommandations, on fait référence aux idées principales qui se sont dégagées des consultations. Les commentaires ne sont pas nécessairement représentatifs de tous les participants ni de la population générale.

## Les stratégies du plan pour les jeunes

### Introduction: L'accent sur la prévention

On définit l'itinérance chez les jeunes différemment selon l'endroit où on se trouve au Canada et selon les programmes. Les consultations menées auprès des jeunes et des prestataires de services ont démontré que les prestataires de services, les membres de la communauté, les familles et les jeunes ont des visions différentes de l'itinérance. Les prestataires de services reconnaissent que cette situation empêche parfois les jeunes de demander de l'aide ou les adultes dans leur vie de percevoir leur besoin d'aide. Selon les jeunes, les préjugés à l'endroit des sans-abris rendent les jeunes réticents à demander de l'aide.

Les prestataires de services sont à l'affut de signes qui pourraient indiquer que leurs clients sont sans abri, tels que le fait de ne pas avoir d'adresse permanente ou d'avoir une adresse très générale, le fait de transporter de lourds bagages, etc. Toutefois, les prestataires de services ne peuvent souvent pas aller de l'avant sans divulguer la situation d'itinérance ou établir une relation avec l'individu. Les jeunes et les prestataires de services ont rapporté que le développement d'une relation est la clé pour aider les jeunes qui sont sans abri ou à risque de le devenir.

Les consultations menées auprès des jeunes et des prestataires de services confirment que beaucoup de jeunes dans le CBRM sont victimes du cercle vicieux de la pauvreté, des dépendances, et des conflits de familles. Plusieurs familles et individus bénéficient d'un soutien au revenu, et les jeunes et les prestataires de services considèrent tous deux que les prestations mensuelles ne sont pas suffisantes pour couvrir les frais de logement et les besoins essentiels. Les jeunes et les prestataires de services s'entendent aussi pour dire que le salaire minimum est insuffisant. Les jeunes ont souligné que certains services de santé ne sont pas abordables sans une assurance maladie privée (p. ex., certains soins dentaires sont inaccessibles en raison du coût élevé). Les consultations révèlent aussi que l'insécurité alimentaire est un problème des sans-abris qui persiste souvent après qu'ils se trouvent un logis.

Durant les consultations auprès des jeunes, ceux-ci ont partagé des histoires de familles qui ont logé des gens pendant des années dû au manque de logement. Plusieurs jeunes « passent d'un sofa à l'autre » et n'ont pas d'adresse permanente. Les jeunes indiquent qu'il faut investir plus de ressources pour s'assurer que les jeunes ne retournent pas dans un environnement familial qui est dangereux. Certains jeunes ont raconté que l'aide au logement reçue après une incarcération ou des soins médicaux d'urgence a constitué un moment décisif dans leur vie. Les consultations auprès des jeunes et des prestataires de services ont clairement démontré l'importance de **l'intervention précoce et de la prévention** afin que les jeunes ne se retrouvent jamais sans abri, ou qu'ils soient rapidement logés s'ils le deviennent.



Les **coûts de l'itinérance** renforcent l'urgence de travailler, avant toute chose, à la prévention de l'itinérance. Les travaux en cours pour prévenir et mettre fin à l'itinérance dans le CBRM peuvent apporter des avantages directs aux jeunes qui sont sans abri ou à risque de le devenir. Ce constat seul nous encourage à aller de l'avant, dans une optique de protection des droits de la personne. Une approche basée sur les droits est discutée dans la littérature (p. ex., Canada sans pauvreté, Vers un chez-soi Canada, l'Observatoire canadien sur l'itinérance et FEANTSA (The European Federation of National Organisations Working with the Homeless), 2016). Néanmoins, les efforts de prévention apporteront probablement aussi des avantages financiers.

Gaetz (2012) argumente qu'il est moins coûteux de fournir aux gens des logements et des soutiens que de procéder à des interventions d'urgence. Par une revue extensive de la littérature, il discute des coûts élevés de l'utilisation des refuges, et de l'interaction des sans-abris avec les systèmes de soins de santé et de justice. Il n'est pas rentable d'intervenir d'urgence et ces dépenses pourraient être redirigées vers les logements. Gaetz (2012) compare le coût des logements et celui des interventions d'urgence. Dans une étude à travers le pays (Toronto, Vancouver, Montréal, et Halifax), il a trouvé que les refuges d'urgence coûtaient entre \$13,000 et \$42,000 par année alors qu'il en coûtait entre \$5000 et \$8000 pour des logements abordables (Pomeroy, 2005).

De nombreuses personnes au Cap-Breton arrivent difficilement à se payer un logement. L'allocation maximale de logement pour une personne seule en Nouvelle-Écosse est de \$535/mois (Nouvelle-Écosse. Ministère des Services communautaires, 2013). Le coût d'habitation moyen des ménages locataires dans le CBRM est de \$743/mois (Statistique Canada, 2017a). Il en coûte plus pour incarcérer une personne pendant une journée en Nouvelle-Écosse qu'il en coûterait mensuellement pour couvrir le manque à gagner entre l'aide au revenu et le coût moyen des logements. En 2016-17, il en coûtait \$245/jour pour maintenir un adulte en détention dans la province (Nouvelle-Écosse. Ministère de la Justice, 2017).

À travers le Canada, on retrouve des exemples de programmes qui ont prouvé la rentabilité de la prévention de l'itinérance. Le projet Infinity Project à Calgary a démontré que leur intervention HF4Y permet d'économiser de l'argent. Durant le premier mois du programme, les jeunes utilisaient des services totalisant en moyenne \$143.94/jour, mais pendant la première année du projet, le coût moyen a diminué à \$38.81/jour (Canadian Homelessness Research Network, 2013a). Winland, Gaetz, et Patton (2011) font état de la rentabilité du projet Eva's Initiatives Family Reconnect Program en Ontario où on utilise seulement une fraction du coût d'hébergement dans un refuge, sans tenir compte du coût des autres soutiens et services que pourrait nécessiter un jeune sans-abri.

Investir dans la prévention de l'itinérance chez les jeunes peut entraîner une réduction de l'itinérance chronique chez les adultes et de leur dépendance financière avec le temps (French et al., 2017). Le plan local pour les jeunes peut donc

indirectement aider les jeunes d'aujourd'hui à ne pas devenir des adultes sans abri. En mettant l'accent sur l'intervention précoce et la prévention, des changements à long terme sont possibles.

L'idée de mettre fin à l'itinérance en tendant vers un « zéro fonctionnel » (« functional zero ») peut être utile dans la planification locale. « Zéro fonctionnel » veut dire que l'itinérance est prévenue ou apparaît à de rares et brèves occasions grâce aux réponses des systèmes impliqués (Turner, Albanese et Pakeman, 2017). Ce concept n'est pas incompatible avec le « zéro absolu », qui indiquerait qu'aucune personne n'est en situation d'itinérance. Plutôt, l'idée est que les communautés peuvent travailler vers le zéro absolu et développer des solutions locales par étapes. On peut fixer des indicateurs de progrès en se guidant sur la définition de « zéro fonctionnel », en tenant compte des besoins de la communauté et de sa capacité à faire le suivi des données. La vision de ce plan pour les jeunes est circonscrite autour de l'idée de répondre aux besoins actuels et d'introduire graduellement la prévention.

De multiples rapports de recherche et cadres stratégiques font la promotion d'une approche préventive de l'itinérance chez les jeunes en faisant porter l'attention au-delà du logement (tels que Gaetz, 2014b; Gaetz, O'Grady, Kidd et Schwan, 2016; Schwan et al., 2018). Une « feuille de route » (« Roadmap ») pour la prévention de l'itinérance chez les jeunes était publiée à la fin de 2018 (Gaetz, Schwan, Redman, French et Dej, 2018). Dans la trousse « A Way Home: Youth Homelessness Community Planning Toolkit », Turner (2016) recommande de fixer des priorités en matière de prévention, de la planification systémique, du logement et des soutiens, et du leadership. Les stratégies locales du plan pour les jeunes sont organisées de manière à démontrer comment la prévention peut être appliquée dans le CBRM. Le coordonnateur a fait des recommandations qui s'appuient sur le besoin de prévention, tel qu'identifié dans les consultations locales. Les recommandations ont servi par la suite à développer des stratégies, par l'entremise d'une collaboration étroite des groupes de travail.

### Vision

L'itinérance chez les jeunes dans le CBRM sera réduite et prévenue.

### Mission

Améliorer l'accès à des services et des soutiens coordonnés, adéquats, et appropriés pour les jeunes qui sont sans abri, ou qui risquent de le devenir. Aider à planifier la transition des jeunes sans-abris vers une vie autonome.

### Objectif triennal

Diminuer le taux d'itinérance chez les jeunes (16 à 24 ans) dans le CBRM par des interventions soutenues, et prévenir tout nouveau cas d'itinérance d'ici 2021.

### Les cibles de l'intervention:

- Réduire le nombre total de jeunes sans-abris d'ici 2021
- Relocaliser rapidement : (a) Réduire le nombre de jours passés sans abri avant le placement initial, et (b) Réduire le nombre de jours passés sans abri lors d'un retour à l'itinérance après un placement initial.

### Les cibles de la prévention:

- Prévenir que les jeunes à risque se retrouvent sans abri
- Réduire le nombre de cas de retour à l'itinérance quand il y a un risque imminent de perte de logement (p. ex., suite à une expulsion)

### Mesures:

- Le comptes Dénombrement ponctuel et Basé sur les services, les listes de noms, des données sur les refuges et les logements telles que # jeunes logés, # jours passés en situation d'itinérance avant le placement, # retours à l'itinérance incluant la durée du retour, # retours à l'itinérance évités grâce à une intervention du programme, # interventions du programme pour les jeunes à risque, # jeunes détournés des refuges.

## Stratégie: Leadership, collaboration et harmonisation

### 1. Améliorer la collaboration entre les principaux intervenants, incluant les jeunes.

Les prestataires de services ont indiqué que les organismes se font concurrence pour obtenir les faibles fonds publics disponibles dans le CBRM. Selon eux, tous les paliers de gouvernement doivent travailler ensemble pour lutter contre l'itinérance, et il y a un besoin de ressources spécialisées (p. ex., services d'entraide, aide aux toxicomanes, urgences/crises, éducation, loisirs). La recherche confirme le besoin d'une meilleure collaboration entre les systèmes. Dans un mémoire, French et autres (2017) voient l'itinérance comme un problème à plusieurs facettes et considèrent que la responsabilité d'agir ne devrait pas incomber à un seul programme ou ministère. Cet engagement devrait impliquer des intervenants de divers domaines tels que la santé, le logement, l'aide sociale à l'enfance, l'éducation, la justice, etc. Sauv  et ses coll gues (2018) expliquent comment l'itinérance chez les jeunes est souvent caus e et maintenue par des « points faibles » dans les multiples syst mes sollicit s.

Au CBRM, les groupes de travail peuvent agir comme point d'entr e afin de renforcer le leadership pour pr venir et mettre fin   l'itinérance. M me si certains organismes ont jou  des r les cl s dans ce projet, la r gion a vraiment besoin d'une approche collaborative pour aller de l'avant et r ussir. La mise sur pieds de groupes de travail plus forts et plus repr sentatifs est une bonne fa on de plaider en faveur de changements dans les politiques. On a besoin de personnes cl s   la table pour

apporter des arguments solides. Ce regroupement est aussi une occasion de collaborer à la formulation des demandes de financement.

Les jeunes et les prestataires de services dans le CBRM sont d'avis qu'on devrait faire une place plus grande aux jeunes ayant connu l'itinérance dans notre lutte contre l'itinérance. On doit considérer les différents points de vue pour trouver des solutions appropriées et sensibiliser la communauté. Les jeunes ont suggéré d'utiliser différents types de médias, tels que l'art, la peinture, les murailles, la vidéo, et les médias sociaux, pour faire mieux connaître les enjeux de l'itinérance au grand public. Certains ont suggéré d'exposer des œuvres visuelles dans des espaces ou des événements publics.

On recommande fortement d'impliquer des individus ayant connu l'itinérance dans la mise en œuvre du plan des jeunes, incluant les jeunes eux-mêmes qu'on devrait voir comme des joueurs clés. On recommande aussi de multiplier les efforts pour assurer un engagement continu des jeunes. Le travail collaboratif devrait être planifié afin qu'il ait un sens pour tous les participants.

## **2. Adapter les activités du plan pour les jeunes à la stratégie locale Affordable Housing et aux initiatives provinciales en matière d'itinérance et de logement.**

Le manque de logement abordable est devenu un problème majeur dans le CBRM et la situation nécessite un plan stratégique distinct. Un projet de cette nature ne serait pas limité à la jeune population. Des initiatives autour du logement abordable sont en cours, indépendantes du plan pour les jeunes, et une harmonisation des efforts avec le temps permettrait de s'assurer que les stratégies se complètent et se renforcent. Étant donné que toute orientation stratégique recommandée par la province devra se refléter dans une planification, il est important que les représentants des groupes de travail et du gouvernement communiquent bien ensemble.

### **Stratégie: Intervention précoce et prévention**

#### **1. Fournir aux jeunes, et aux adultes qui travaillent avec eux, des renseignements sur le logement et l'itinérance**

Les consultations auprès des jeunes et des prestataires de services ont fait ressortir l'importance de sensibiliser davantage la communauté, les jeunes, les familles, et les prestataires de service pour arriver à promouvoir la prévention et l'intervention précoce de l'itinérance chez les jeunes. Les jeunes ont signalé que l'itinérance est un problème caché dans le CBRM et que davantage de discussions et de sensibilisation sont nécessaires. Nous avons besoin de reconnaître que l'itinérance est un problème. La communauté entière peut jouer un rôle dans cette lutte et nous avons besoin d'avoir des conversations plus ouvertes et dans plus d'endroits.

Les prestataires de services ont rapporté que les familles, les jeunes, les prestataires de services, et l'ensemble de la communauté ont besoin d'être mieux

informés sur les services offerts et sur la façon d'y accéder. Les jeunes ont expliqué qu'il leur faut souvent un contact initial ou un lien pour accéder à des ressources supplémentaires. Par exemple, certains services de santé mentale requièrent une référence d'un médecin. Les jeunes ont indiqué qu'il peut s'avérer difficile pour un jeune de chercher de l'aide s'il n'a pas des renseignements exacts, s'il est anxieux ou découragé, ou s'il cherche une protection et a peur de représailles.

Les prestataires de services considèrent qu'il pourrait être bénéfique de faire parvenir de l'information courante aux parents à travers le système scolaire – au sujet du rôle de parent, de la santé mentale, etc. On a suggéré de rendre cette information disponible à toutes les familles plutôt qu'à des familles ciblées. Les jeunes ont fait remarquer que les parents devraient avoir accès à toute l'information nécessaire (p. ex., financière) pour aider leurs enfants.

Les jeunes ont indiqué qu'eux-mêmes et leurs pairs reçoivent de l'information de plusieurs sources, incluant l'internet, les personnes qu'ils connaissent, et les prestataires de services. Les jeunes impliqués dans les groupes de discussion se sont souvenus des organismes et des individus qui les ont dirigés vers des soutiens additionnels pour répondre à leurs besoins. Ces sources de soutien incluaient le système scolaire, l'aide au revenu/emploi, le système de refuges, le système de soins de santé, les services correctionnels, les organismes communautaires, les amis ou la famille, et la recherche en ligne indépendante.

Les jeunes et les prestataires de services s'entendent pour dire que les jeunes pourraient bénéficier d'information au sujet des logements (p. ex., inclus dans le programme scolaire), de la vie autonome, des compétences de vie (p. ex. la lessive, la cuisine, le ménage, l'hygiène), des finances (p. ex. le budget, la gestion financière, les taxes), des droits et responsabilités en particulier en tant que locataire, et de la santé mentale. Il faut publiciser davantage les programmes disponibles pour les jeunes, par des moyens facilement accessibles, comme des affiches ou autres représentations visuelles dans la communauté. On rend ainsi mieux service aux jeunes qui n'ont pas accès à internet.

Les prestataires de services ont indiqué que le secteur des services pourrait bénéficier d'information sur la diversité et les différences culturelles, et sur l'identification précoce des situations qui rendent les jeunes à risque. N'importe quel prestataire de service peut jouer un rôle ici comme, parmi les exemples donnés, un membre du personnel non enseignant qui rencontre des étudiants durant la journée scolaire (p. ex., un chauffeur d'autobus, un employé de soutien). Dans les consultations auprès des prestataires de services, ceux-ci ont recommandé une approche plus individualisée en éducation des jeunes.

Les prestataires de services ont suggéré qu'il serait avantageux pour les membres de la communauté et les employeurs de connaître mieux les enjeux touchant les

jeunes, et qu'avec le temps ils deviendraient plus enclins à aider les jeunes en les logeant, en les embauchant, ou en les intégrant dans une entreprise. Les jeunes ont mentionné que les organismes communautaires et les entreprises seraient peut-être plus accueillants envers les jeunes s'ils étaient mieux informés. Les prestataires de services ont proposé la création d'une base de données des employeurs et des subventions salariales pour aider les jeunes dans leur recherche d'emploi.

## **2. Explorer le rôle des programmes d'intervention familiale dans la lutte contre l'itinérance**

Il est ressorti des consultations locales que les conflits familiaux constitueraient un facteur contribuant à l'itinérance, les consultations auprès des prestataires de services en ayant fournis des exemples concrets. Des familles monoparentales peuvent se retrouver sans abri après des incidences de violence familiale, ou peuvent retourner à une situation d'abus par crainte d'une intrusion des services d'aide sociale à l'enfance et/ou pour éviter de se retrouver dans la rue. Les jeunes peuvent quitter la maison parce qu'il y a de la maltraitance et/ou des conflits. Les jeunes LGBTQ2S sont enclins à partir de la maison si leur famille n'accepte pas leur orientation et/ou leur identité sexuelle. La transphobie et l'homophobie dans les familles amènent souvent les jeunes à quitter leur foyer, comme l'ont démontré des recherches telles que les consultations de Sauvé et collègues (2018).

Des programmes d'intervention familiale peuvent jouer un rôle dans la lutte contre l'itinérance chez les jeunes. Les problèmes familiaux contribuent souvent à l'itinérance chez les jeunes et il existe peu de programmes dédiés à rétablir les liens au sein de la famille. Winland et autres (2011) en discutent et examinent le succès du programme Eva's Initiatives Family Reconnect Program. Cette initiative s'inspire du principe que la famille est essentielle et doit être intégrée dans la lutte contre l'itinérance. C'est un programme qui aide les jeunes à renouer avec leur famille par du counseling, des soutiens à la santé mentale, et une gestion centrée sur le client.

Il n'est pas toujours possible ou prudent pour les jeunes de renouer avec leur famille, mais le projet Family Reconnect aide les jeunes qui veulent résoudre leurs conflits et améliorer leurs relations (Winland et al., 2011). Les retombées du programme suggèrent que Family Reconnect aide les jeunes et certains membres de leur famille à renouer le contact et à mieux comprendre les problèmes de santé mentale. Aussi, ce projet améliore la situation du logement de plusieurs jeunes qui retournent vivre à la maison ou déménagent seuls. Dans un autre projet, celui du United Way Kingston, Frontenac, Lennox and Addington (2018), on a trouvé que 75 des 77 jeunes conseillés par Family Mediation Worker ont pu retourner à la maison.

On recommande de tenir des consultations additionnelles dans le CBRM pour mieux comprendre le point de vue des parents/tuteurs, et des adultes dans la communauté qui accueillent des jeunes dans leurs foyers. Ces consultations pourraient aussi nous

éclairer sur les situations que vivent les parents/tuteurs, afin d'inclure leurs besoins dans un plan plus complet. Venir en aide aux familles est une façon de prévenir l'itinérance, mais on a besoin de plus d'information pour identifier les éléments exacts qui devraient être inclus dans un programme d'intervention familiale dans le CBRM. Pendant l'élaboration de la stratégie, les membres du groupe de travail ont suggéré d'intervenir auprès des familles à des moments importants comme lors des naissances, de l'utilisation du système de soins de santé primaires, et de l'entrée à l'école. Pour travailler dans ce sens, on soit d'abord mieux connaître les programmes actuellement disponibles aux familles dans la région.

### Stratégie: Planification systémique et organisation

#### **1. Élaborer et mettre en œuvre un système d'accès coordonné (Coordinated Access) pour appuyer le système au service des sans-abris**

Comme discuté par l'ACMFI (2018a), l'élaboration d'un système d'accès coordonné devrait inclure : (1) Établir un processus d'admission, une structure, et des points d'accès, (2) Convenir d'une approche commune pour l'évaluation et la priorisation, et (3) Élaborer un système de référence par une analyse des services disponibles.

Dans les consultations locales, les prestataires de services ont avoué qu'ils travaillent souvent en vase clos et/ou se concentrent sur leur propre mandat. Ils ont souvent recours à leurs seules connaissances, expérience, et relations professionnelles et/ou communautaires pour aider leurs clients. Ceci est particulièrement le cas s'il n'existe pas de protocole, ou de protocole clair, sur la façon d'aborder le problème du logement pour les jeunes. Certains organismes ont un protocole officiel, d'autres non.

Les consultations auprès des prestataires de services ont révélé que leur travail repose beaucoup sur la relation qu'ils arrivent à établir avec leurs clients. L'établissement de liens solides peut amener un jeune à s'ouvrir et à partager ses problèmes. Un prestataire de services qui arrive à bien connaître et à bien communiquer avec un client prendra de meilleures décisions. En raison de leur rôle, certains prestataires n'ont pas la chance de développer un rapport de confiance avec leurs clients, car leurs rencontres demeurent brèves et/ou leurs interactions n'amènent pas les clients à partager leur nom ou leur histoire.

Les prestataires de service ont indiqué que le volume élevé de travail/demandes affecte la qualité du service au client. Dans les groupes de discussion, les jeunes ont souligné que leurs rencontres avec les divers intervenants ne se font pas toujours dans un cadre collaboratif et qu'ils ne reçoivent pas toujours des directives claires. Ils considèrent que les programmes ont besoin de plus de personnel, tel que des travailleurs sociaux. Les prestataires de services étaient en accord avec cette vision et ont suggéré d'augmenter le nombre de travailleurs de première ligne pour interagir spécifiquement avec les jeunes.

En consultations, les prestataires de services ont convenu qu'une collaboration et un travail d'équipe accrus sont requis dans tous les programmes et secteurs, et non seulement dans les programmes de logement et de lutte contre l'itinérance. Une communication claire est requise autour du processus de consentement à la divulgation des renseignements (Consent to Release Information), des critères d'éligibilité, du processus d'admission, et des ressources disponibles. Des organisations dont les processus de consentement diffèrent ne travaillent peut-être pas ensemble en raison de leur réticence à partager l'information. Le système SISA est parfois utilisé, mais pas toujours de façon consistante par les différentes organisations.

Les prestataires de services ont recommandé la création d'un **Carrefour communautaire – à guichet unique – avec des sites satellites à différents endroits**. Ils ont proposé que sa mise en œuvre soit guidée par un protocole d'entente (Memorandum of Understanding) développé par les organisations impliquées, une stratégie de communication, et une base de données centrale de ressources. Il a été suggéré que les jeunes pourraient avoir un navigateur de services à l'intérieur du cercle d'aide, ce qui permettrait de mettre l'accent sur la palette de services dont ils ont besoin, et non seulement sur le logement. Cette initiative permettrait aussi de collaborer avec les familles pour prévenir une séparation ou favoriser une réunification, et de bâtir ainsi sur les assises naturelles du jeune. Étant donné que certains jeunes sans-abris du CBRM sont aussi parents, cette initiative pourrait leur être bénéfique ainsi qu'à leurs enfants.

Un système CA dans le CBRM pourrait aider à coordonner les programmes de logement et de lutte contre l'itinérance, et à rationaliser les interventions mises en place pour contrer l'itinérance chez les jeunes. Les lacunes dans les services existants et les sources de référence pour les programmes de logement peuvent servir de guides dans l'élaboration du système CA, et des processus de cartographie des services et des services de référence. On pourrait ainsi compléter la cartographie des services telle que décrite par l'ACMFI (2018a). Compte tenu des lacunes existantes dans les services et identifiées par les jeunes et les prestataires de services, une approche CA devrait favoriser la collaboration des intervenants en santé mentale, en éducation, et en aide sociale à l'enfance, mieux répondre aux besoins des jeunes LGBTQ2S et autochtones (p. ex., par le biais de références appropriées), et fournir une aide au logement à toute la population du CBRM (c.-à-d. au-delà de la région de Sydney).

Selon les prestataires de services, les lacunes dans les services sont attribuables à des facteurs tels que le manque de ressources et de financement des programmes, et des critères d'éligibilité trop restrictifs, incluant l'âge et le fait d'avoir une adresse permanente et/ou des pièces d'identité, qui bloquent souvent l'accès aux programmes. Plusieurs services requièrent que le client fournisse une adresse. Les prestataires de services ont parlé davantage de ce problème que les jeunes, ce qui pourrait laisser supposer que les jeunes sans adresse ou pièce d'identité n'arrivent pas à accéder aux programmes et étaient moins au courant de la tenue des groupes de discussion.



Un examen des lacunes existantes dans les services est nécessaire pour trouver comment mieux collaborer à la lutte contre l'itinérance chez les jeunes. Les prestataires de services et les jeunes ont identifié des lacunes dans les secteurs suivants :

**Santé mentale et dépendances :** Les consultations auprès des prestataires de services indiquent que les jeunes peuvent être amenés à quitter le domicile parental à cause de leurs propres problèmes de santé mentale ou de dépendance, ou à cause des problèmes d'un parent ou autre membre de la famille. Les jeunes quittent souvent le foyer, ou sont invités à quitter, parce qu'ils font usage de drogues. Les jeunes et les prestataires de services ont signalé tous deux un besoin de services plus facile et rapide d'accès en santé mentale et en toxicomanie. Il y a de longs temps d'attente, et des lacunes dans les services d'entraide et d'urgence. Les jeunes et les prestataires de services ont mentionné que nous avons besoin davantage de ressources pour gérer les situations de crises et de plus longues heures de service dans la communauté.

CaperBase/Access 808 a fait l'objet de commentaires positifs lors des consultations auprès des jeunes et des prestataires de services. Les prestataires de services ont mentionné qu'une belle collaboration existe au sein d'initiatives comme ÉcolesPlus et en santé mentale. Les jeunes se sont montrés particulièrement intéressés par le sujet de la santé mentale dans les groupes de discussion et lors du partage des affiches avec la communauté. Le point qui a retenu le plus l'attention de l'ensemble des huit affiches était « Des services de soutien à la santé mentale plus facile et rapide d'accès ».

**Des services de soutien personnalisés en éducation, et une identification et une intervention précoces chez les jeunes ayant des troubles d'apprentissage ou cognitifs:** Les jeunes ont indiqué qu'une bonne éducation est nécessaire pour trouver un emploi leur permettant de subvenir à leurs besoins. Certains jeunes ont alludé aux barrières à l'éducation telles que les absences causées par le travail à temps partiel et/ou les obligations familiales. Les prestataires de services ont souligné qu'une approche individualisée en éducation permettrait de mieux répondre aux besoins des différents types d'apprenants ainsi que des jeunes qui ne peuvent rester en salle de classe.

Les prestataires de services sont conscients des barrières à l'éducation que doivent surmonter les jeunes qui ont des difficultés d'apprentissage ou besoin d'adaptations. Ils prônent une intervention précoce chez les jeunes avec des troubles d'apprentissage ou cognitifs, et une meilleure coordination des services en raison de la présence de troubles concurrents. Il a aussi été recommandé d'offrir plus d'occasions aux jeunes de s'impliquer dans la communauté, et d'encourager une participation soutenue. Ceci peut se faire par une réduction des obstacles à la formation des jeunes ayant des difficultés d'apprentissage ou des problèmes cognitifs, ainsi que par des soutiens additionnels pour les garder engagés dans la communauté (p. ex., engagement des jeunes pour contrer l'itinérance).

Les prestataires de services ont indiqué que des services d'entraide ou d'intervention directe sont en place dans certaines communautés et dans le système scolaire, toutefois, une jeune personne rencontre des lacunes dans les services quand elle quitte l'école. Les consultations auprès des prestataires de services ont mis en évidence le besoin d'un meilleur soutien à la transition. Les résultats de recherche démontrent l'importance d'aider les jeunes tôt dans leur éducation. La moitié des jeunes participants au National Youth Homelessness Survey ont rapporté avoir fait l'objet à l'école d'une évaluation du trouble d'apprentissage (Gaetz, O'Grady, Kidd et Schwan, 2016). 83% des jeunes interrogés avaient subi de l'intimidation à l'école. Plus de la moitié ont abandonné l'école, mais la plupart voulaient y retourner.

**Soutien aux jeunes LGBTQ2S:** Selon les jeunes, il devrait y avoir davantage de lieux sûrs pour les jeunes LGBTQ2S. La recherche démontre que les jeunes craignent pour leur sécurité à l'intérieur des systèmes de refuges, ayant peur d'y être opprimés comme à la maison (Sauvé et al., 2018). Les participants au groupe de discussion des jeunes du CBRM ont rapporté que les espaces communautaires ne sont pas toujours accueillants ou sécuritaires pour de jeunes transgenres ou queers. Ces derniers peuvent être victime de violence, d'agression, et de préjugés à cause de leur apparence. Les jeunes considèrent qu'on a besoin de lieux sûrs pour tous les jeunes, même à l'intérieur des refuges. Les jeunes s'inquiètent qu'un lieu réservé à une population précise devienne une cible pour le harcèlement, un élément à considérer dans la planification. Les jeunes ont aussi parlé de l'importance d'utiliser les pronoms appropriés aux groupes visés et de trouver des alliés forts.

**Soutien aux jeunes autochtones:** Les réactions de la communauté aux affiches des jeunes indiquent que les prestataires de services ont besoin de développer davantage leurs compétences en matière de diversité culturelle. Les prestataires de services ont dénoncé les lacunes dans les services, et le manque de lieux culturellement appropriés pour les autochtones. Les jeunes ont indiqué qu'on devrait tenir compte de la culture en planifiant des événements pour les jeunes. Un système CA mis en œuvre dans tout le CBRM ne peut adéquatement lutter contre l'itinérance chez les autochtones, et n'est pas vu comme une solution à ce problème. La mise en œuvre de toute initiative dans les communautés locales des Premières nations est à la discrétion des communautés, de leurs dirigeants, et citoyens. Toutefois, des mesures peuvent être prises pour s'assurer que le système CA du CBRM est réceptif à tous les jeunes qui y entrent, peu importe leur lieu d'appartenance dans la région. Par exemple, en fournissant une référence.

**Soutien à la transition pour les jeunes quittant la maison ou un établissement de soins:** Les jeunes et les prestataires de services ont souligné que les jeunes rencontrent des lacunes dans les services quand ils quittent le système d'aide sociale à l'enfance ou quand ils atteignent l'âge de la majorité et ne sont plus dépendants. Certains jeunes ont indiqué que notre société présume que les jeunes adultes ont un parent pour les aider à gérer leurs finances, à signer des documents, et à apprendre de

nouvelles compétences, mais que ce n'est pas le cas de plusieurs jeunes. Une étude menée à Ottawa (Sauvé et. al, 2018) a donné lieu à plusieurs recommandations, incluant celle de déclencher une procédure HF4Y lors du premier contact d'un jeune avec une agence, et celle de s'assurer que les établissements tels que les hôpitaux, les centres de détention, et les services d'aide à l'enfance, adoptent un protocole empêchant de laisser sortir les jeunes qui vont se retrouver dans la rue.

**Les services offerts en dehors de la région de Sydney:** Les jeunes et les prestataires de services s'entendent pour dire que la majorité des logements locatifs et des services communautaires sont localisés à Sydney. Ceci limite l'accès aux services. De plus, Sydney peut être un lieu troublant pour certains jeunes en raison de leurs associations.

**Transport public:** Les jeunes rapportent qu'ils doivent se rendre à différents endroits à travers le CBRM, le plus souvent à Sydney, pour répondre à leurs besoins. Les jeunes et les prestataires de services jugent que le service d'autobus n'est pas convivial, considérant ses points de service limités, ses heures d'opération/fréquence des trajets restreintes, et ce qu'il en coûte. Ceci rend le service difficilement accessible particulièrement pour les jeunes qui résident à l'extérieur de Sydney et dans les régions rurales. Les jeunes n'ont souvent pas accès à une voiture ou à un adulte disponible pour leur enseigner la conduite automobile. Ils peuvent passer plusieurs heures dans une journée en autobus, et s'il le manque, le reste de leur journée en souffre.

**Programmes récréatifs et sociaux:** Les jeunes et les prestataires de services souhaiteraient qu'on offre, à prix abordable, davantage d'activités récréatives et communautaires. Les jeunes ont discuté de la relation entre l'ennui, le manque d'argent, et l'implication des jeunes dans la criminalité liée à la drogue. Les événements doivent être bien publicisés. Les jeunes ont dit apprécier la foire de services Under One Umbrella qui offre un large éventail de soutiens dans un seul événement. Les jeunes ainsi que les prestataires de services ont suggéré que cet événement ait lieu plus qu'une fois par année.

## Stratégie: Logement et soutiens

### 1. Concevoir une nouvelle réponse aux crises/urgences qui touchent les jeunes sans-abris.

Des consultations auprès des jeunes et des prestataires de services a émané la recommandation de développer une intervention d'urgence spécifiquement pour les jeunes sans-abris. Les prestataires de services qui ont participé aux consultations ont indiqué qu'ils concentrent souvent leurs efforts sur les besoins immédiats de leurs clients (p. ex. « Avez-vous un endroit sécuritaire où loger en fin de semaine? ») et ensuite sur la résolution de problèmes à long terme. Ceci devient difficile quand les options sont limitées par le manque de places dans les refuges et de logements abordables.

Durant les consultations, certains jeunes ont mentionné qu'ils ne trouvent pas les refuges actuels sécuritaires pour tous les jeunes, considérant qu'ils s'adressent à une population d'adultes et sont spécifiques au genre. Les jeunes ont indiqué lors des consultations locales qu'ils aimeraient avoir l'option de ne pas rester dans un refuge avec des adultes, et de plutôt séjourner dans un lieu adapté à leurs besoins. Les jeunes sans-abris se retrouvent souvent dans des circonstances uniques, et leur situation requiert une réponse adaptée plutôt qu'une reproduction de celle qu'on réserve aux adultes sans abri (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2016; Gaetz, 2017). Les jeunes risquent de ne pas recevoir l'appui dont ils ont besoin dans un refuge conçu pour les adultes, et les commentaires reçus localement indiquent un besoin pour des lieux sûrs pour les femmes, les transgenres, et les jeunes non-binaires. Les soutiens pour les refuges actuels sont situés à Sydney ce qui les rend inaccessibles à plusieurs jeunes. On a signalé au cours des consultations qu'un refuge dédié aux jeunes devrait être ouvert 24/7. La CBCHA ayant élargi les soutiens offerts dans les refuges d'urgence à la fin de 2018, l'utilisation des services devrait être étroitement surveillée pour mieux comprendre les besoins des refuges d'urgence pour les jeunes et le nombre de lits requis.

Lors des consultations locales, les jeunes et les prestataires de service se sont entendus pour dire qu'il est essentiel d'offrir des soutiens intégrés dans les refuges et les logements pour aider les jeunes à aller de l'avant. Des exemples donnés lors des consultations incluent :

- Soutien en matière de santé mentale et de toxicomanie
- Développement des compétences de vie
- Appui des pairs
- Aide aux devoirs
- Accès à des douches, des produits d'hygiène, et des salles de lavage

Le coût constitue une barrière pour les jeunes qui veulent utiliser les buanderies communautaires, et les périodes d'accès aux machines sont limitées chez les organismes communautaires. Les jeunes souhaiteraient voir une plus grande disponibilité et flexibilité de ces services. Les jeunes ont expliqué qu'il est difficile pour une personne de devoir se déplacer à différents endroits pour répondre à ses besoins de base quand elle peine déjà à joindre les deux bouts.

## **2. Aider les jeunes dans leur transition vers la vie autonome.**

Les consultations ont mis en lumière le fait que, malgré le besoin d'améliorer les interventions d'urgence auprès des jeunes sans-abris, il faut surtout mettre l'accent sur l'aide à long terme. Aussi, il faut noter que la région n'a pas suffisamment de ressources et de fonds pour répondre aux besoins uniques de tous les jeunes qui sont en quête de logement d'urgence. Par exemple, un refuge mixte pour jeunes n'est pas idéal pour tous les jeunes, et certains peuvent s'y sentir inconfortables. Par conséquent,

la mise sur pied d'un refuge pourrait faire partie d'une solution coordonnée, mais ne résoudrait pas nécessairement le problème.

Nous pouvons examiner ceci dans le contexte des programmes de la CBCHA pour aider les sans-abris. Par exemple, la majorité des hommes qui fréquentent les refuges pour sans-abris sont des adultes de plus de 24 ans. Toutefois, selon les données recueillies par la CBCHA en juillet 2018, presque la moitié des références reçues de HF et des services d'entraide au cours des 5 mois précédents concernaient des clients hommes et femmes de 16 à 24 ans (voir Annexe 1). Cette analyse indique que la capacité des refuges est limitée, mais aussi que les jeunes du CBRM ont grand besoin d'aide pour trouver et/ou maintenir un logement.

Phoenix Youth (2018) à Halifax, N.-É. offre un large éventail de programmes pour venir en aide aux jeunes à travers la municipalité régionale d'Halifax. On y retrouve un refuge pour jeunes et des programmes d'aide au logement pour les jeunes de 16 à 24 ans. Le soutien au logement se fait par le biais de deux modèles : des résidences pour séjours de longue durée ou des logements avec mode de vie semi-autonome et des aides-résidants. De plus, Phoenix exploite de multiples centres communautaires qui offrent des services d'entraide, d'aide à l'emploi, et de thérapie (Phoenix Youth, 2018).

Choices for Youth à St-Jean, T.-N.-L. est un autre organisme qui fournit un appui au-delà du système de refuges. Selon leur rapport annuel 2017-18 (Choices for Youth, 2018), l'organisme a servi 1,519 jeunes et 118 personnes ont séjourné dans leur refuge. Le soutien social est intégré aux refuges pour permettre aux jeunes de planifier les prochaines étapes et de recevoir l'aide nécessaire pour y arriver, tel que des références et de la documentation. Choices for Youth offre une gamme de programmes de logement, du soutien familial, et travaille avec un comité de jeunes.

En s'appuyant sur les principes de HF4Y, on peut mettre en œuvre une approche systémique où les organismes travaillent de concert à la lutte contre l'itinérance (voir Gaetz, 2017). Vers un chez-soi Ottawa, par l'entremise de l'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance Ottawa, a formulé des recommandations prioritaires pour s'attaquer au problème de l'itinérance dans la ville (voir le rapport The Opportunity Project par Bulthuis et al., 2016). Les recommandations étaient basées sur des consultations avec les jeunes et sur les principes de HF4Y. Le reste de cette section illustre comment les commentaires des jeunes et des prestataires de services peuvent s'inscrire dans la philosophie de HF4Y.

#### **Principe HF4Y: “Un droit au logement sans condition préalable” (Gaetz, 2017)**

*Ce principe met l'accent sur la guérison et la réduction des méfaits plutôt que sur la sobriété ou l'abstinence. Il offre cependant le choix, étant donné que certains jeunes peuvent préférer vivre dans un milieu axé sur l'abstinence. Des soutiens sont offerts dans le modèle HF4Y, mais ne sont pas requis pour qu'un jeune puisse rester dans un*

*programme et garder son logement. Si un jeune perd son logement, les intervenants s'occupent de l'aider à en trouver un autre.*

Dans toutes les consultations auprès des jeunes et des prestataires de services, les participants ont insisté sur le fait que les jeunes ont besoin d'aide pour faire la transition à la vie autonome et pour réussir. Ils ont clairement indiqué que les jeunes ont besoin d'avoir accès à un plus grand choix de logements qui sont sécuritaires, abordables, et accessibles à leur groupe d'âge. Si une personne est expulsée, il devient difficile pour elle de trouver rapidement un nouveau logement. Les jeunes et les prestataires de services ont aussi mentionné que souvent les jeunes ne peuvent pas trouver de logement convenable en raison de barrières financières.

Les jeunes ont rapporté qu'il est difficile pour les personnes de 16 à 18 ans de trouver un propriétaire disposé à leur louer un logement. Une personne seule ne peut souvent pas se permettre un logement. Les consultations auprès des prestataires de services ont aussi suggéré que les jeunes qui ont des animaux de compagnie ont plus de difficulté à trouver un refuge et un logement. Les jeunes finissent souvent par "passer d'un sofa à l'autre". Les prestataires de services ont indiqué que les jeunes peuvent se retrouver à dormir dans des endroits dangereux, et qu'ils peuvent ne pas s'en rendre compte ou, s'ils sont victimes d'un crime, être hésitants à le signaler.

#### **Principe HF4Y: “Un choix, une voix et l'autodétermination pour les jeunes” (Gaetz, 2017)**

*Ce principe préconise l'implication des jeunes dans la conception et l'évaluation du programme HF4Y et de ses soutiens. Les jeunes peuvent faire des choix à l'intérieur du programme HF4Y. Ils sont aussi imputables puisqu'ils doivent rencontrer leur travailleur social régulièrement et contribuer au paiement du loyer s'ils ont un revenu.*

Donner un choix aux jeunes est important en matière de logement, en particulier pour s'assurer que les lieux sont sûrs pour les femmes, les transgenres et les jeunes non-binaires. Alors que certains jeunes qui consomment des drogues s'intègrent mieux dans un milieu qui applique le principe de réduction des méfaits, d'autres se sentent plus à l'aise dans un environnement axé sur l'abstinence. À travers les groupes de discussion des jeunes et les réactions aux affiches, on a noté de la même façon un intérêt divisé pour la vie communautaire et autonome. Les jeunes ont parlé tantôt d'avoir une chambre séparée dans un espace partagé, tantôt de vivre de façon autonome dans un appartement, mais aussi du concept moderne des minimaisons. Les prestataires de services sont d'avis que le logement de transition devrait être une priorité pour préparer le passage des jeunes à la vie autonome.

Des modèles de programmes de logement suggérés lors des consultations incluent :

- **HF4Y** : Élargir le programme.

- **SHIMI** : Élargir le modèle pour inclure les jeunes, offrir des logements semi-indépendants avec accès à un travailleur de soutien au logement (Housing Support Worker).
- **Phoenix – Halifax** : Adopter leur programme localement
- **Foyers d'accueil communautaires** : Impliquer la communauté élargie en développant une base de données de personnes qui accepteraient d'accueillir des jeunes dans leur maison à court préavis

Le concept de foyers d'accueil communautaires est appuyé par French et al. (2017) qui considèrent que ceux-ci peuvent donner un répit à un jeune pendant qu'il fait des plans pour retourner à la maison ou pour se trouver un autre logement. Une évaluation du programme SHIMI dans le CBRM a permis de constater que le logement assisté avait un impact positif sur les expériences en matière de logement et sur la vie des participants (Leviton-Reid, Johnson et Miller, 2013). Le rapport a aussi fait part de recommandations pour améliorer le programme.

On retrouve certains éléments de SHIMI, tels que des sites de logements dispersés et l'apport de soutiens, dans d'autres modèles de logement. Accommoder des sous-populations de jeunes peut être facilité par l'utilisation de sites de logements dispersés et décentralisés (Gaetz et Scott, 2012). Il n'y a pas de solution toute faite pour régler le problème de l'itinérance chez les jeunes dans le CBRM. Un mélange des modèles HF4Y et Foyers pourrait possiblement répondre aux besoins des jeunes qui ne se sentent pas à l'aise ou en sécurité dans un milieu communautaire.

### **Principe HF4Y: “Un développement positif des jeunes et une orientation vers le bien-être” (Gaetz, 2017)**

*Ce principe reconnaît que plusieurs jeunes sans-abris ont vécu des traumatismes. Il vise à mettre l'accent sur le développement du potentiel des jeunes et sur leur bien-être, au-delà de la prestation de logements et des services de base. Dans la pratique, les intervenants appliqueraient des soins post-traumatiques, et une approche centrée sur les forces qui tient compte à la fois des risques et des avantages dans la vie des jeunes.*

Comparables aux soutiens recommandés dans les refuges, des soutiens intégrés sont nécessaires dans les logements pour aider les jeunes à cheminer vers l'indépendance. Les jeunes ont indiqué que diverses personnes en position d'autorité sont appelées à prendre des décisions qui vont affecter leur vie. Les jeunes ont décrit les caractéristiques recherchées chez les prestataires de services, en particulier s'ils sont appelés à établir un lien de confiance avec un client. Les prestataires de services devraient pouvoir comprendre ce que vivent les jeunes, s'abstenir de porter des jugements, montrer de l'empathie, et ne pas abandonner. Les jeunes se sont retrouvés dans des situations où ils se sont sentis incompris, rejetés, et jugés, et ces expériences



les ont marqués. Les jeunes ont parlé du rôle positif de certains adultes dans leur vie, incluant des prestataires de services, qui leur ont montré du respect et un réel intérêt.

Lors des consultations auprès des jeunes, on a souligné que le comportement des jeunes, qui peut résulter de troubles de santé mentale, de traumatismes, ou d'un besoin de tisser des liens dans la rue, est souvent incorrectement attribué à leur personnalité. Les participants ont parlé du besoin de se sentir compris dans leur situation respective et respectés dans leurs décisions, telles que leurs dépenses. Les prestataires de services ont alludé au besoin de développer l'autodétermination chez les jeunes, et à l'importance de la flexibilité, de l'impartialité, et de la prise de décision chez les jeunes.

#### **Principe HF4Y: “Des soutiens individualisés axés sur le client sans limites de temps” (Gaetz, 2017)**

*Ce principe reconnaît que les jeunes progressent à leur propre rythme et que les soutiens mis en place pour les aider devraient en tenir compte. Le progrès se mesure différemment d'un jeune à un autre. Certains jeunes auront besoin d'appui pendant des années.*

Les jeunes et les prestataires de services, en consultations, ont indiqué que des soutiens individualisés sont requis pour répondre aux situations et aux besoins divers des jeunes. Les jeunes ont parlé de la difficulté pour les sans-abris d'atteindre l'autonomie sociale, surtout s'ils font de l'anxiété. Ces derniers sont réticents à demander de l'aide, surtout s'ils se sont vus refuser dans le passé.

Les jeunes et les prestataires de services reconnaissent tous deux le besoin d'un plus grand nombre d'organismes pour desservir les jeunes, et des heures d'ouverture prolongées (incluant la fin de semaine). Ils ont manifesté de l'intérêt pour des services de porte ouverte, sans rendez-vous et sans obligations à long terme (p. ex., accéder sans avoir à fournir beaucoup de renseignements). Les jeunes aimeraient aussi voir plus de programmes dont l'accès n'est pas restreint par l'âge ou la participation antérieure.

#### **Principe HF4Y: “L'inclusion sociale et l'intégration communautaire ” (Gaetz, 2017)**

*Ce principe vise à développer les soutiens et l'engagement dans la communauté, à faciliter les réunifications avec la famille si désirée, et à créer des liens avec les personnes-ressources.*

Les jeunes apprennent souvent l'existence de certaines ressources par le bouche-à-oreille lors de conversations avec leurs pairs. Dans les groupes de discussion locaux, ils ont suggéré des façons pour les jeunes de s'entraider :



- Des pairs aidants pourraient participer aux rendez-vous médicaux pour qu'ils paraissent moins cliniques
- De jeunes mentors bien formés pourraient passer du temps avec les jeunes, aller se baigner ou faire d'autres activités; ces mentors devraient s'engager bénévolement et très sincèrement
- Vivre ensemble et partager les dépenses

Les prestataires de services ont signalé le besoin de programmes de mentorat, d'entraide, et de soutien par les pairs. Les jeunes peuvent s'entraider pour rester engagé dans la communauté et demander de l'aide au besoin. Le projet pilote Toronto HOP-C (Housing Outreach Program-Collaboration) est un exemple de prestation de services intégrés visant à prévenir le retour à l'itinérance (Covenant House, 2017). Cette initiative inclut une composante de soutien par les pairs. L'un de ses projets spéciaux a consisté en la publication d'un guide de survie pour les jeunes dans la rue.

Lors des consultations, les prestataires de services et les jeunes ont tous deux identifié un enjeu central qui est aussi discuté dans la littérature: atteindre des objectifs en matière de logement nécessite des ressources tangibles telles qu'une **réserve de logements adéquats** et **des fonds pour couvrir les coûts de logement**. Les prestataires de services et les jeunes s'entendent pour dire qu'on a besoin d'aide pour assurer l'accès à des logements et des refuges, partout dans le CBRM incluant les régions rurales. Les jeunes ont souligné le manque de logements disponibles et abordables à Glace Bay, New Waterford, Sydney Mines, North Sydney, et dans les réserves.

Les principales suggestions des prestataires de services relatives au développement et aux coûts des logements incluent :

- Convertir de vieux édifices, incluant des écoles
- Mettre en place des mesures de sécurité, telles que des portes de sécurité et des habitations au deuxième étage lorsque possible
- Développer des partenariats, par exemple entre HF4Y et des propriétaires locaux
- Fournir des suppléments au loyer destinés aux jeunes et non aux propriétaires

Le manque de logements abordables contribue à la crise de l'itinérance (Gaetz et al., 2014). Pour mettre en œuvre une initiative telle que HF4Y, il faut faire face au manque de logements abordables et à la difficulté pour les jeunes de gagner suffisamment d'argent pour payer leur loyer et leurs frais de subsistance. Comme les jeunes l'ont dit dans les groupes de discussion, ces facteurs sont une barrière à n'importe quelle forme de logement.

Pankratz and Nelson (2017) ont étudié l'impact de l'aide au logement sur des individus recevant du soutien de HF et une gestion de cas intensive dans la région de Waterloo, Ont.. Ils ont trouvé que l'aide au logement améliorerait la stabilité du logement, la perception de la qualité du logement, et certaines mesures psychosociales, telles que la qualité de vie.

Un vrai modèle HF4Y doit inclure une aide au logement, et les objectifs peuvent être établis en fonction du nombre de suppléments disponibles (Gaetz, 2017). Pour appliquer ceci dans le CBRM, nous pouvons considérer le nombre de suppléments au logement disponibles pour les jeunes et, par projection, calculer combien de plus sont requis pour réduire l'itinérance chez les jeunes. Une stabilité du logement devrait être visée plutôt qu'une permanence (French et al., 2017). Dans le CBRM, nous pouvons nous servir de cette logique pour répondre au besoin de suppléments de logement pour les jeunes.

## La mise en œuvre et le suivi du plan

Le plan stratégique est décrit à l'Annexe 2. Il servira de document de référence pour guider la mise en œuvre du plan pour les jeunes, sera modifié au fil du temps suite au développement et à l'expansion des indicateurs de progrès, des leaders assignés, et des échéanciers établis pour des activités spécifiques. Des obstacles potentiels à la mise en œuvre incluent la prise de conscience, les ressources et le financement communautaires. Aborder le plan stratégique comme un document vivant aidera à surmonter les problèmes à venir, les tâches pouvant toujours être modifiées pour atteindre des objectifs communs à l'intérieur d'un échéancier réaliste.

## Sources citées

- 2016 Homeless Count Committee (2016). Homelessness in CBRM. Infographic. Sydney, N.-É.
- 7 Cities on Housing and Homelessness (s.d.). Ending homelessness. Alberta. Réperté le 17 octobre 2018 à [https://www.7cities.ca/ending\\_homelessness](https://www.7cities.ca/ending_homelessness).
- Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (2018a). Blogue: What is a Coordinated Access system? Réperté à <http://caeh.ca/cas/>
- Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (2018b). Une liste par noms. 20,000 Foyers. Réperté à <http://fr.20khomes.ca/une-liste-par-nom/>
- Association de maison de transition Atlantique (2018). Howard House of Cape Breton. Réperté à [http://halfwayhouses.ca/en/region/ahha/facility/howard\\_house\\_cape\\_breton/](http://halfwayhouses.ca/en/region/ahha/facility/howard_house_cape_breton/)
- Bickerton, J. et Oake, N. (2017). Understanding homelessness in the Cape Breton Regional Municipality: A service based approach. Research report. Sydney, N.-É.: Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse.
- Bickerton, J., Dechman, M., McKay, M. et Porter, C. (2017). Those who need the most often receive the least: A community needs assessment. Cape Breton University et Ally Centre of Cape Breton. Réperté à [http://www.allycentreofcapebreton.com/wp-content/uploads/2014/04/Outreach-Streetreport\\_ALLYCENTREAugust2017\\_fullreportwithcover.pdf](http://www.allycentreofcapebreton.com/wp-content/uploads/2014/04/Outreach-Streetreport_ALLYCENTREAugust2017_fullreportwithcover.pdf)
- Bulthuis, M., Burkholder Harris, K., Kennelly, J., Langille, J., Mbaraga, E. et Sauvé, C. (2016). The Opportunity Project: Telling a new story about youth homelessness in Ottawa. A Way Home Ottawa Initial Findings & Recommendations. Ottawa, Ont.: L'Alliance pour mettre un terme à l'itinérance Ottawa.
- Canada sans pauvreté, Vers un chez-soi Canada, Observatoire canadien sur l'itinérance et FEANTSA (Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris) (2016). Youth rights! Right now! Ending youth homelessness: A human rights guide. Réperté à <https://www.homelesshub.ca/resource/youth-rights-right-now-ending-youth-homelessness-human-rights-guide>
- Canadian Homelessness Research Network (2013a). Boys and Girls Club of Calgary: The Infinity Project. Calgary, AB. Réperté à Homeless Hub: [http://homelesshub.ca/sites/default/files/BGCC\\_0.pdf](http://homelesshub.ca/sites/default/files/BGCC_0.pdf)
- Canadian Homelessness Research Network (2013b). What works and for whom? A hierarchy of evidence for promising practices research. Toronto, Ont.: Canadian Homelessness Research Network Press.

- Cape Breton Community Housing Association (2018). About us. Repéré à <http://cbcha.ca/about-us/>
- CaperBase (s. d.). Repéré le 12 juillet 2018 à <http://www.caperbase.com>
- CBRM Point in Time Count and Registry Week Report (2018). Sydney, N.-É.: Cape Breton Community Housing Association.
- Choices for Youth (2018). Choices for Youth Annual Report 2017-18. Repéré à [www.choicesforyouth.ca](http://www.choicesforyouth.ca)
- Covenant House (2017). Pilot project supporting youth to stay off street shows promise. Repéré à <https://www.covenanthouse.toronto.ca/homeless-youth/Pilot-project-shows-promise>
- Elizabeth Fry Society of Cape Breton (2016). Services & programs. Repéré à <https://www.efrycb.com/services---programs.html>
- Emploi et Développement social Canada (2018a). Document d'information: Vers un chez-soi. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2018/06/document-dinformation-vers-un-chez-soi.html>
- Emploi et Développement social Canada (2018b). Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/nouvelles/2018/06/vers-un-chez-soi-la-strategie-canadienne-de-lutte-contre-litinerance.html>
- Fondation communautaire de la Nouvelle-Écosse (2013). Cape Breton Regional Municipality's vital signs. Fondations communautaires du Canada. Repéré à <http://www.communityfoundations.ca/fr/signesvitaux/reports/>
- Foyer Aberdeen (s. d.). Our Impact. Foyer Aberdeen, Scotland. Repéré le 31 juillet 2018 à <http://www.aberdeenfoyer.com/the-charity/our-impact/>
- Frank, L. et Saulnier, C. (2017). 2017 report card on child and family poverty in Nova Scotia. Centre canadien de politiques alternatives – Nouvelle-Écosse. Repéré à <https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/Nova%20Scotia%20Office/2017/11/Report%20Card%20on%20Child%20and%20Family%20Poverty.pdf>
- French, D., Gaetz, S., et Redman, M. (2017). Opportunity knocks: Prioritizing Canada's most vulnerable youth. Toronto, Ont.: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S. (2012). Le coût réel de l'itinérance : peut-on économiser de l'argent en faisant les bons choix? Toronto, Ont.: Canadian Homelessness Research Network Press.

- Gaetz, S. (2014a). A safe and decent place to live: Towards a Housing First framework for youth. Toronto, Ont.: The Homeless Hub Press.
- Gaetz, S. (2014b). Une ère nouvelle: Repenser les interventions auprès des jeunes sans-abri du Canada. Toronto, Ont.: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S. (2017). THIS is Housing First for Youth: A program model guide. Toronto, Ont.: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S. et Scott, F. (2012). Live, learn, grow: Supporting transitions to adulthood for homeless youth - A framework for the Foyer in Canada. Toronto, Ont.: The Canadian Homelessness Research Network Press.
- Gaetz, S., Barr, C., Friesen, A., Harris, B., Hill, C., Kovacs-Burns, K., ... Marsolais, A. (2012). Définition canadienne de l'itinérance. Toronto, Ont.: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S., Dej, E., Richter, T. et Redman, M. (2016). L'État de l'itinérance au Canada: 2016. Toronto, Ont.: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S., Gulliver, T. et Richter, T. (2014). L'État de l'itinérance au Canada: 2014. Toronto, Ont.: The Homeless Hub Press.
- Gaetz, S., O'Grady, B., Kidd, S. et Schwan, K. (2016). Sans domicile : un sondage national sur l'itinérance chez les jeunes. Toronto, Ont.: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gaetz, S., Schwan, K., Redman, M., French, D. et Dej, E. (2018). The roadmap for the prevention of youth homelessness. A. Buchnea (éd.). Toronto, Ont.: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Gardner, T., Ochoa, J., Alspaugh, M. et Matthews, N. (2010). Centralized intake for helping people experiencing homelessness: Overview, community profiles, and resources. Prepared for the U.S. Department of Housing and Urban Development. Repéré à [https://www.hudexchange.info/resources/documents/HPRP\\_CentralizedIntake.pdf](https://www.hudexchange.info/resources/documents/HPRP_CentralizedIntake.pdf)
- Goering, P., Veldhuizen, S., Watson, A., Adair, C., Kopp, B., Latimer, E., ... Aubry, T. (2014). National At Home/Chez Soi final report. Calgary, Alb.: Commission de la santé mentale du Canada. Repéré à <http://www.mentalhealthcommission.ca>
- Gouvernement du Canada (2018). Stratégie nationale sur le logement du Canada: Un chez-soi d'abord. Ottawa, Ont.
- Kozloff, N., Adair, C.E., Palma Lazgare, L.I., Poremski, D., Cheung, A.H., Sandu, R. et Stergiopoulos, V. (2016). "Housing First" for homeless youth with mental illness. *Pediatrics*, 138(4):e20161514

- Leviten-Reid, C. et Horel, B. (2016). Rental housing in Cape Breton Regional Municipality in the context of homelessness and Housing First: A research report. Sydney, N.-É.: Cape Breton Community Housing Association.
- Leviten-Reid, C., Johnson, P. et Miller, M. (2013). Supported Housing for Individuals with Mental Illness (SHIMI): An evaluation. Sydney, N.-É.: Cape Breton University.
- Mobile Outreach Street Health (s. d.). Repéré le 17 octobre 2018 à <http://moshhalifax.ca/>
- New Dawn Enterprises (s. d.). Supported Housing for Individuals with Mental Illness. Repéré le 17 octobre 2018 à <http://newdawn.ca/shimi>
- Niagara Resource Service for Youth (2014). Youth Reconnect Works. Niagara, Ont.: RAFT.
- Nouvelle-Écosse. Éducation et Développement de la petite enfance (2018). Qu'est-ce que c'est qu'ÉcolesPlus? Province de la Nouvelle-Écosse. Repéré à <https://www.ednet.ns.ca/schoolsplus/fr/quest-ce-que-cest-quecolesplus>
- Nouvelle-Écosse. Ministère de la Justice (2017). Corrections in Nova Scotia: Key indicators. Province of Nova Scotia. Repéré à [https://novascotia.ca/just/publications/docs/2016-17\\_CORRECTIONS\\_KEY\\_INDICATOR\\_REPORT.pdf](https://novascotia.ca/just/publications/docs/2016-17_CORRECTIONS_KEY_INDICATOR_REPORT.pdf)
- Nouvelle-Écosse. Ministère des Services communautaires (2013). Basic income assistance rates. Province of Nova Scotia. Repéré à [https://www.novascotia.ca/coms/employment/income\\_assistance/BasicAssistance.html](https://www.novascotia.ca/coms/employment/income_assistance/BasicAssistance.html)
- Observatoire canadien sur l'itinérance (2016). Définition canadienne de l'itinérance chez les jeunes. Repéré à <https://www.rondpointdelitinerance.ca/ressource/d%C3%A9finition-canadienne-de-l%E2%80%99itin%C3%A9rance-chez-les-jeunes>
- Observatoire canadien sur l'itinérance /Homeless Hub (2015). Youth Transitional Housing Toolkit. Repéré à <http://www.homelesshub.ca/youthhousingtoolkit>
- Pankratz, C. et Nelson, G. (2017). An evaluation of rent assistance for individuals experiencing persistent homelessness in Waterloo Region. Waterloo, Ont.: Wilfrid Laurier University.
- Phoenix Youth (2018). Programs. Halifax, N.-É. Repéré à <https://phoenixyouth.ca/programs>
- Pomeroy, S. (2005). The cost of homelessness: Analysis of alternate responses in four Canadian cities. Ottawa, Ont.: Secrétariat national du Canada pour les sans-abris.

- Roy, L.M. et Bickerton, J. (2018, en cours). Clone of understanding homelessness in the Cape Breton Regional Municipality: A service based approach. Research report. Sydney, NS: Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse.
- Sauvé, C., Smith, C., Langille, J., Fawzi, A., Rose, T., Burkholder-Harris, K., et Kennelly, J. (2018). Building bridges: Perspectives on youth homelessness from First Nations, Inuit and Métis, Newcomer, and LGBTQ2S+ youth in Ottawa. Ottawa, Ont.
- Schwan, K., Gaetz, S., French, D., Redman, M., Thistle, J., et Dej, E. (2018). What would it take? Youth across Canada speak out on youth homelessness prevention. Toronto, Ont.: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Statistique Canada (2017a). Cape Breton, RGM [Subdivision de recensement], Nova Scotia and Cape Breton, CTY [Division de recensement], Nouvelle-Écosse (table). Profil du recensement. Recensement 2016. Statistique Canada. N° 98-316-X2016001 au catalogue. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017. Repéré le 31 juillet 2018 à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Statistique Canada (2017b). Visualiseur des données du Programme du recensement, Recensement 2016. Point d'intérêt à analyser - Cape Breton, RGM [SDR] (N.-É.). Indicateur – Taux des besoins impérieux en matière de logement. Repéré le 5 septembre 2018 à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/dv-vd/cpdv-vdpr/index-fra.cfm>
- Statistique Canada (2017c). Dictionnaire, Recensement de la population, 2016. Besoins impérieux en matière de logement. Repéré le 5 septembre 2018 à <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/households-menage037-fra.cfm>
- The Foyer Federation (s. d.). What is a Foyer? The Foyer Federation, London, UK. Repéré le 31 juillet 2018 à <https://foyer.net/what-is-a-foyer/>
- Thistle, J. (2017). Définition de l'itinérance chez les Autochtones au Canada. Toronto, Ont.: Canadian Observatory on Homelessness Press.
- Transition House Association of Nova Scotia (2017). Cape Breton Transition House – Sydney. Repéré à <http://thans.ca/get-help/find-a-shelter/cape-breton-transition-house/>
- Turner, A. (2016). A Way Home: Youth homelessness community planning toolkit. Toronto, Ont.: Vers un chez-soi Canada. Repéré à <http://homelesshub.ca/toolkit/way-home-youth-homelessness-community-planning-toolkit>

Turner, A., Albanese, T., Pakeman, K. (2017). Discerning 'functional and absolute zero': Defining and measuring an end to homelessness in Canada. Calgary, Alb.: School of Public Policy, University of Calgary.

United Way Kingston, Frontenac, Lennox and Addington (2018). Report on Youth Homelessness 2018. Youth Out Loud Kingston and Area. Repéré à [https://www.unitedwaykfla.ca/wp-content/uploads/2018/01/Report\\_on\\_homeless\\_youth\\_WEB.pdf](https://www.unitedwaykfla.ca/wp-content/uploads/2018/01/Report_on_homeless_youth_WEB.pdf)

WalRhon (2017). The Youth Assessment Prioritization Tool: At a glance. Récupéré le 1<sup>er</sup> octobre 2018 du concepteur, Wally Czech.

Winland, D., Gaetz, S. et Patton, T. (2011). L'importance de la famille : les jeunes sans-abri et le programme Family Reconnect de Eva's Initiative. Toronto, Ont.: The Canadian Homelessness Research Network Press.



## Annexes

### Annexe 1. Les retombées du programme de logement pour les jeunes de la Cape Breton Community Housing Association

#### Sommaire

Les données préliminaires du programme de la CBCHA, enregistrées à partir du début septembre 2018, indiquent que les références au programme pour les jeunes de 16 à 24 ans sont presque également réparties entre les hommes et les femmes. Plus de la moitié des références provenaient des refuges, des intervenants en santé mentale et en toxicomanie, et des services des gouvernements provinciaux. D'autres références provenaient d'organismes communautaires, des écoles, du système de justice, des employeurs, de la famille, des amis ou de la personne elle-même. La CBCHA a commencé à recevoir des références de la famille et des amis environ six mois après le début du projet pilote HF4Y.

Le projet pilote HF4Y a été mis en œuvre par la CBCHA d'octobre 2017 à septembre 2018. Grâce au programme, des jeunes admissibles ont eu accès à un service de gestion des cas, la fréquence des visites à domicile étant basée sur l'acuité des clients. Les clients ont bénéficié d'une gamme de soutiens en matière de logement, tels que la recherche de logement, le placement, le déménagement et l'installation, le transport, les références et l'accompagnement à d'autres services de logement. Le modèle HF4Y local utilise principalement des sites dispersés de logements.

En février 2018, les postes de travailleur de soutien au logement pour les jeunes (Youth HSW) et de curateur de la jeunesse (Youth Trustee) ont été introduits. Le HSW pour les jeunes participe à la gestion des dossiers et fournit des services d'entraide aux clients dont le suivi ne nécessite pas de gestion intensive. Le curateur de la jeunesse assiste les clients dans leur gestion financière. Tous les clients qui reçoivent un supplément au loyer grâce au programme HSW doivent également rencontrer le curateur de la jeunesse. Toutefois, les clients peuvent accéder au programme d'entraide HSW ou au programme du curateur de la jeunesse sans recevoir nécessairement un supplément au loyer. Des suppléments au loyer additionnels sont fournis par le programme HF4Y. Le 30 septembre 2018, on comptait 57 fichiers clients ouverts, tel qu'illustré dans le tableau 1.

Tableau 1. Statistiques du programme de logement pour les jeunes du Cape Breton Community Housing Association (1<sup>er</sup> octobre 2017 au 30 septembre 2018).

	Housing First for Youth (HF4Y)	Travailleur de soutien au logement pour les jeunes ou Service d'entraide	Curateur de la jeunesse
# références	77 références vers les services d'entraide des refuges, l'entraide pour les jeunes, Logement d'abord		

# fermetures de dossiers	20 fermés, perdu le contact, quitté la région, refusé l'aide		
# clients servis	22	50	15
# clients actifs le 30 septembre 2018	19 (9 additionnels)	27 (13 additionnels)	13
Liste d'attente	11 clients en attente d'être contactés, évalués; pas assignés		

Un total de 22 clients du programme HF4Y desservis par trois travailleurs sociaux équivaut à une moyenne de sept clients par intervenant. Toutefois, ces chiffres peuvent fluctuer selon la charge de travail des intervenants et le nombre de nouveaux cas. La majorité des personnes admises au programme HF4Y dans la dernière année sont toujours des clients actifs, soulignant la longévité de la relation client-intervenant et la nécessité d'élargir le programme pour augmenter sa capacité d'accueil.

Les données en provenance des refuges pour hommes de la CBCHA révèlent que 14% de ceux y ayant séjourné d'octobre 2017 à juin 2018 étaient des jeunes, et près de la moitié des personnes dirigées vers HF et les services d'entraide entre février et juin 2018 étaient des jeunes.

### **HF4Y/Projet pilote CREW**

15 clients CBCHA HF4Y ont été enrôlés dans un programme de formation et d'emploi par le biais de Pathways to Employment (CREW) entre janvier et septembre 2018. Les participants recevaient un soutien de leur travailleur social HF4Y ainsi que du coordonnateur de CREW, et le personnel se rencontrait hebdomadairement ou bimensuellement pendant le projet pilote.

#### **CREW :**

Résultats du programme, rapportés par le personnel, pour la période de janvier à octobre 2018 :

- 15 participants ont entamé le programme (12 en janvier 2018, trois entrées retardées)
- 11 participants ont achevé la Phase 1 du programme. La majorité des participants:
  - Ont terminé des cours tels que Food Handlers, First Aid/CPR, WHMIS/OHS, et une formation sur l'utilisation du Naloxone
  - Ont amélioré leur autodétermination, leurs habiletés sociales, cognitives, leurs aptitudes à la vie quotidienne, leur préparation à l'emploi et leur confiance en leur capacité d'intégrer le marché du travail
  - Se sont engagés à atteindre un mieux-être personnel et maintiennent un meilleur sentiment de bien-être
  - Ont changé leur mode de vie pour atteindre leurs objectifs en matière d'éducation et d'emploi

- Planifient d'entreprendre des études
- 10 interventions directes du personnel ont eu lieu pour maintenir six participants dans le programme
- Neuf participants ont terminé la Phase 2 du programme
- Cinq participants sont employés ou impliqués dans des programmes après-école

#### **HF4Y :**

Résultats du programme, rapportés par le personnel, pour la période d'octobre 2017 à septembre 2018 :

- Des 15 participants, quatre étaient logés à leur entrée dans le programme pilote et 11 avaient en moyenne 21 jours d'itinérance avant le placement
- Dans l'ensemble, les participants ont passé de deux à 12 mois dans un logement au cours de l'année pilote
- Il y a eu un seul retour à l'itinérance d'une durée de quatre semaines et un abandon du programme
- Plusieurs clients ont déménagé ou ont failli perdre leur logement (p. ex., en raison d'une expulsion), mais les travailleurs sociaux sont intervenus pour les aider à se reloger et éviter qu'ils se retrouvent de nouveau sans abri.
- De l'ensemble des participants :
  - 55 liaisons réalisées ou maintenues avec des soutiens communautaires
  - 13 regroupements avec des membres de la famille/amis/réseaux sociaux
  - 10 liens ré-établis vers des opportunités d'étude ou de formation, en plus de la formation CREW
  - Huit liens créés vers des opportunités d'emploi

## Annexe 2. Plan stratégique de lutte contre l'itinérance chez les jeunes dans la municipalité régionale du Cap-Breton (CBRM)

**Vision:** L'itinérance chez les jeunes du CBRM sera réduite et prévenue.

**Mission:** Améliorer l'accès à des services et des soutiens coordonnés, adéquats, et appropriés pour les jeunes qui sont sans abri, ou qui risquent de le devenir. Aider à planifier la transition des jeunes sans-abris vers une vie autonome.

**Objectif triennal:** Diminuer le taux d'itinérance chez les jeunes (16 à 24 ans) dans le CBRM par des interventions ciblées, et prévenir tout nouveau cas d'itinérance d'ici 2021.

**Mesures:** La création d'objectifs d'intervention et de prévention, et leur mesure par le biais du dénombrement ponctuel et du compte basé sur les services, de la liste de noms, et des données sur les programmes de refuges et de logement .

Table 2. Les stratégies, activités, et résultats à court terme du plan pour les jeunes.

	Stratégies	Activités	Résultats à court terme
Leadership, collaboration et harmonisation	Améliorer la collaboration entre les principaux intervenants, incluant les jeunes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire participer les prestataires de services concernés à la finalisation des activités du plan pour les jeunes</li> <li>Former un comité de jeunes pour favoriser la participation des jeunes dans les activités du plan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les groupes de travail sont engagés à mettre en œuvre les activités du plan pour les jeunes.</li> <li>Des représentants des secteurs pertinents du programme sont impliqués dans la communication</li> <li>La participation des jeunes est envisagée à toutes les étapes de la réalisation du plan</li> </ul>
	Adapter les activités du plan à la stratégie locale Affordable Housing et aux initiatives provinciales en matière d'itinérance et de logement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer une stratégie locale Affordable Housing</li> <li>Rester à l'affût des initiatives provinciales en matière d'itinérance et de logement</li> <li>Ajuster les stratégies et les activités du plan pour les jeunes selon les besoins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les messages sont cohérents dans les documents stratégiques</li> <li>Il y a des possibilités de discussion continue au sein des groupes de travail (c.-à-d., si les activités de mise en œuvre du plan pour les jeunes doivent être modifiés)</li> </ul>
Intervention précoce et prévention	Fournir aux jeunes, et aux adultes qui travaillent avec eux, des renseignements sur le logement et l'itinérance	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer des ressources pour informer les jeunes au sujet du logement et leur enseigner les compétences nécessaires à la vie autonome</li> <li>Développer des ressources pour aider les prestataires de services à identifier les jeunes qui sont sans abri ou à risque de le devenir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les jeunes comprennent mieux les enjeux du passage de la vie en famille à une vie indépendante, et savent comment contacter au besoin les services communautaires disponibles</li> <li>Les prestataires de services connaissent mieux les actions à poser pour aider les jeunes sans abri ou à risque de le devenir</li> </ul>
	Explorer le rôle des programmes d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tracer le profil des soutiens à la famille existants pour aider à coordonner les références</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les groupes de travail comprennent mieux la structure des soutiens à la famille qui sont en place</li> </ul>

	Stratégies	Activités	Résultats à court terme
Planification systémique et organisation	familiale dans la lutte contre l'itinérance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les lacunes dans les services et considérer d'autres possibilités de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'information recueillie est utilisée pour guider le développement d'un système coordonné d'accès</li> </ul>
	<p>Élaborer et mettre en œuvre un système d'accès coordonné (Coordinated Access) pour appuyer le système au service des sans-abris</p> <p>(Voir CAEH.ca)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une structure, un protocole de formation, et une approche commune pour faciliter l'évaluation et la priorisation, et le processus coordonné de référence.</li> <li>• Maintenir et surveiller une liste de noms (By Name List) des individus qui cherchent un logement permanent, incluant les jeunes</li> <li>• Établir des protocoles de gestion, de surveillance et de partage des données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La collaboration est accrue entre les prestataires de services et un processus coordonné est en place pour aider les jeunes sans abri ou à risque de le devenir</li> <li>• Les systèmes publics et les groupes communautaires, incluant ceux en dehors de la région de Sydney, sont engagés dans le projet</li> <li>• Les processus de référence tiennent compte des besoins des jeunes LGBTQ2S et des jeunes autochtones</li> <li>• Les progrès sont mesurés et un nouvel échéancier est établi et mis en œuvre</li> </ul>
Logement et soutiens	Concevoir une nouvelle réponse aux crises/urgences qui touchent les jeunes sans-abri.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des plans d'intervention d'urgence pour les jeunes, qui intègrent des services dédiés à la promotion de leur indépendance</li> <li>• Surveiller l'utilisation courante des services de soutien dans les refuges pour déterminer le nombre de lits requis pour les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes pourront loger dans un endroit qui répond à leurs besoins, s'ils doivent utiliser un refuge d'urgence</li> <li>• Les jeunes qui utilisent un refuge d'urgence recevront immédiatement de l'appui pour les aider à planifier les prochaines étapes</li> </ul>
	Aider les jeunes à faire la transition vers la vie autonome	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et étendre les programmes de logement et de soutien pour les jeunes, incluant Housing First for Youth, le soutien au logement, la curatelle de la jeunesse, et les interventions en matière d'emploi</li> <li>• Aider les jeunes à gérer leur argent et leurs dépenses de logement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes auront: <ul style="list-style-type: none"> <li>- accès à des logements et des soutiens qui répondent à leurs besoins</li> <li>- un mot à dire dans le choix de leur situation de vie (p. ex., vivre seul, avec camarades, en ville/région)</li> <li>- un appui soutenu pour les aider à gérer leur logement, rester en contact avec les soutiens communautaires, et se trouver un emploi ou entamer une carrière</li> </ul> </li> <li>• Les jeunes pourront planifier et compléter plus de tâches par eux-mêmes</li> <li>• Les jeunes auront de meilleures connaissances financières et les moyens de payer à temps leur loyer et les dépenses associés</li> </ul>

